



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE, CONSEILLER DE CONFIANCE

PRÉPARATION  
AUX CONCOURS  
ET ADAPTATION  
À L'EMPLOI  
2019-2020

[WWW.CNEH.FR](http://WWW.CNEH.FR)

## PRÉPARATION AUX CONCOURS



### E-LEARNING



RÉF.

- 982 ● Préparation aux concours hospitaliers DESSMS et DH.....p. 12
- 903 ● Préparation au concours Directeur des soins (DS).....p. 15
- 1448 ● Cycle de perfectionnement pour les cadres supérieurs de santé (CSS) **Nouveau !**.....p. 17
- 1401 ● Préparation au concours Attaché d'administration hospitalière (AAH).....p. 19
- 2005 ● Préparation aux cycles préparatoires de l'EHESP : AAH, DESSMS et DH, DS.....p. 21
- 1449 ● Préparation au concours d'Adjoint des cadres hospitaliers (ACH) **Nouveau !**.....p. 23

### ORAUX 2019



RÉF.

- 205 ● Préparation aux épreuves orales des concours DESSMS et DH.....p. 27
- 905 ● Préparation aux épreuves orales du concours DS.....p. 29
- 2000 ● Préparation aux épreuves orales du concours AAH.....p. 31
- 1456 ● Préparation aux épreuves orales du concours IASS **Nouveau !**.....p. 33
- 1035 ● Préparation aux oraux des cycles préparatoires de l'EHESP : AAH, DESSMS et DH, DS.....p. 35

### PRÉSENTIEL



RÉF.

- 208 ● Préparation au concours Attaché d'administration hospitalière (AAH) .....p. 39
- 206 ● Préparation aux cycles préparatoires de l'EHESP : AAH, DESSMS et DH, DS .....p. 41
- 210 ● Préparation au concours Adjoint des cadres hospitaliers .....p. 43
- 212 ● Préparation au concours Assistant médico-administratif.....p. 45

## FORMATIONS D'ADAPTATION À L'EMPLOI



RÉF.

- 1448 ● Cycle de perfectionnement pour les cadres supérieurs de santé (CSS) **Nouveau !** .....p. 49
- 221 ● Adaptation à l'emploi des techniciens hospitaliers et techniciens supérieurs hospitaliers.....p. 51
- 220 ● Adaptation à l'emploi des adjoints des cadres hospitaliers.....p. 53
- 1221 ● Adaptation à l'emploi des assistants médico-administratifs.....p. 55
- 915 ● Adaptation à l'emploi des agents de service mortuaire.....p. 57

## FOIRE AUX QUESTIONS



- Vos questions - Nos réponses.....p. 60

## LA FORMATION EN PRATIQUE



.....p. 62

## PICTOTHÈQUE



Formation proposant des modules en e-learning



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



Livre offert avec la formation p. 6

### Légende :

**AAH** = Attaché d'administration hospitalière

**ACH** = Adjoint des cadres hospitaliers

**AMA** = Assistant médico-administratif

**CSS** = Cadre supérieur de santé

**DESSMS** = Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social

**DH** = Directeur d'hôpital

**DS** = Directeur des soins

**IASS** = Inspecteur de l'action sanitaire et sociale

**TSH** = Technicien supérieur hospitalier

# PRÉPAREZ-VOUS À RÉUSSIR AVEC LE CNEH !



## LES PRÉPARATIONS CONCOURS DE RÉFÉRENCE POUR RÉUSSIR LES CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

École de référence depuis plus de 40 ans dans le secteur de la santé, le CNEH offre à ses participants une solide préparation aux concours administratifs hospitaliers. Les programmes de chaque préparation aux concours s'appuient sur une pédagogie active qui allie méthodologies et référentiels de connaissances indispensables, à un entraînement régulier et intensif, nécessaire à la réussite des concours visés.

## UN CORPS PROFESSORAL DE HAUT NIVEAU

Le corps professoral de haut niveau est la clé de la qualité de l'enseignement proposé au CNEH. Il est composé de professionnels expérimentés : directeurs d'études et professeurs agrégés, médecins, universitaires, professionnels du secteur hospitalier, fonctionnaires de haut rang. Tous ont à cœur de vous fournir les outils de la réussite : des supports de cours rédigés et adaptés chaque année aux évolutions des programmes, des travaux dirigés et des entraînements réguliers.

## UN TUTORAT ET UN COACHING PERSONNALISÉS

Au-delà de leurs compétences pédagogiques et de leurs connaissances des épreuves, les enseignants accompagnent de manière individualisée les candidats aux concours. Motivation, confiance en soi, ténacité dans l'apprentissage... autant de dimensions « extra-académiques » qu'il est important de consolider pour réussir un concours.

## DES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES MULTIPLES ET ADAPTABLES

Par son expérience et l'excellence de son enseignement, le CNEH peut se prévaloir de taux de réussite en progression continue chaque année, allant jusqu'à 95% selon les concours. Grâce à toutes les formules proposées par le CNEH, chaque stagiaire choisit les modalités d'apprentissage adaptées à ses objectifs et à sa temporalité, et prépare simultanément un ou plusieurs concours en une année :

- Préparation Concours en e-learning
- Préparation Concours en présentiel
- Formations d'adaptation à l'emploi
- Préparation Concours et adaptation à l'emploi dans vos établissements

Une formule correspond forcément à vos attentes !

**Céline COSSON-LIMOUZY**  
Directrice du pôle concours  
et adaptation à l'emploi

## L'ÉQUIPE



### CÉLINE COSSON-LIMOUZY

Directeur d'hôpital, diplômée de l'EHESP et de Sciences-Po Paris. Directrice du Pôle «Concours et adaptation à l'emploi», elle pilote les dispositifs de préparation en e-learning et présentiel. Elle est également correspondante région Sud pour le CNEH.



### CLOTHILDE POPPE

Juriste spécialisée en droit de la santé. Responsable du Pôle «Concours et adaptation à l'emploi», elle pilote les dispositifs de préparation en présentiel. Elle intervient également en tant que formatrice en droit hospitalier.



### CATHERINE JOULAIN

Assistante formation  
Pôle Concours  
et adaptation à l'emploi  
Tél. 01 41 17 15 66  
Fax : 01 41 17 15 79  
catherine.joulain@cneh.fr



### VÉRONIQUE DELÉTANG

Assistante formation  
Pôle Concours  
et adaptation à l'emploi  
Tél. 01 41 17 15 78  
Fax : 01 41 17 15 79  
veronique.deletang@cneh.fr

# POURQUOI FAIRE CONFIANCE AU CNEH ?

CHAQUE ANNÉE, NOUS FORMONS...

- + **250 participants** suivant un cursus de formation **en e-learning**
- + **300 participants formés** dans **vos établissements**
- + **200 participants** préparant des concours et participant à des adaptations à l'emploi accueillis **dans nos locaux**

**85 %** de stagiaires très satisfaits  
(moyenne des sessions évaluée à **17/20**)

## FORMATIONS SUR SITE

### NOUS INTERVENONS DANS VOS ÉTABLISSEMENTS !

Nos cycles de préparation aux concours et formations d'adaptation à l'emploi peuvent être déclinés dans votre établissement. Projet personnalisé, dispositif pédagogique optimisé, formule d'accompagnement sur-mesure, notre équipe d'experts répond à tous vos besoins.

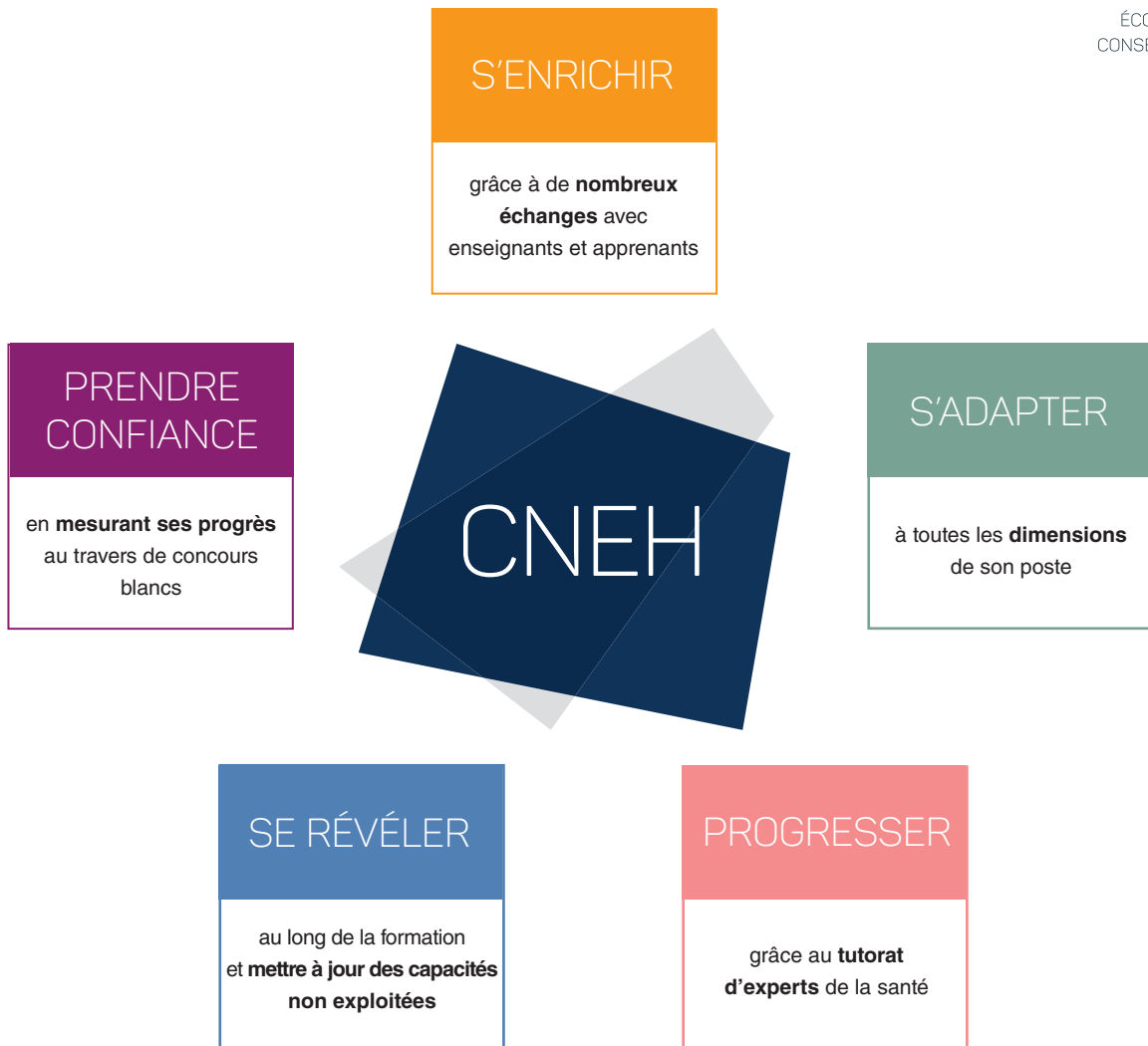
### NOTRE OFFRE SUR SITE :

- Les cycles préparatoires de l'EHESP (pré-concours) : AAH, DESSMS & DH, DS
- Le concours d'adjoint des cadres hospitaliers (ACH)
- Le concours d'assistant médico-administratif (AMA)
- Les examens professionnels grade 2 et grade 3 d'ACH
- Les examens professionnels grade 2 et grade 3 d'AMA
- Les formations d'adaptation à l'emploi pour :
  - les techniciens hospitaliers et techniciens supérieurs hospitaliers (TH et TSH)
  - les adjoints des cadres hospitaliers (ACH)
  - les assistants médico-administratifs (AMA)
  - les agents mortuaires

### ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

De nombreux établissements ont déjà choisi la formule sur mesure du CNEH :





## NOS AGRÉMENTS - NOS RÉFÉRENCIEMENTS



N° 0023750

N° de déclaration d'activité : 11 92 1585 192 N°ODPC : 1044

## NOS PARTENAIRES

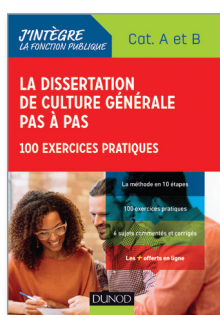


# NOS OUVRAGES

## LA COLLECTION CNEH-DUNOD

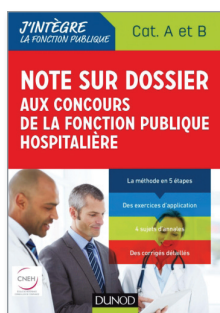
Découvrez la collection «J'intègre la fonction publique» publiée par le CNEH en collaboration avec les éditions Dunod.

Les trois ouvrages dédiés aux concours hospitaliers et médico-sociaux sont disponibles en librairie :



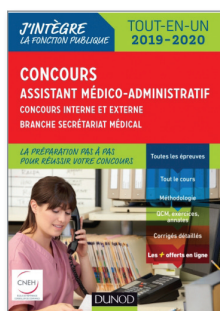
«*La dissertation de culture générale pas à pas*» de **Lahsen Abdelmalki**, économiste, enseignant à l'Université Lyon 2, à l'IEP de Lyon et au CNEH

Cet ouvrage vous aide à préparer l'épreuve de dissertation de culture générale, selon une approche pragmatique et appliquée : la méthode en 10 étapes pas à pas, pour maîtriser tous les aspects de la dissertation, 100 exercices pratiques pour évaluer votre niveau et progresser, et des sujets commentés et corrigés pour réviser et comprendre.



«*La note sur dossier aux concours de la fonction publique hospitalière*» de **David Larivière**, directeur d'hôpital et enseignant au CNEH

Cet ouvrage vous aide à préparer l'épreuve de note sur dossier selon une méthode en 5 étapes, déclinée et explicitée pas à pas, des exercices d'application et des sujets d'Annales corrigés pour vous entraîner en conditions réelles.



«*Concours Assistant Médico-Administratif tout-en-un*» de **Martine Daigneau**, coordonnatrice de secrétariats médicaux, enseignante au CNEH et **Clothilde Poppe**, juriste en droit de la santé, responsable du Pôle Concours au CNEH

Ludique et efficace, cet ouvrage intègre toutes les connaissances indispensables à la préparation efficiente du concours d'AMA à travers une démarche originale. Les contenus vont permettre également d'enrichir vos connaissances et votre pratique professionnelle à l'issue du concours.



# PRÉPAREZ VOS ORAUX AVEC LE CNEH !

Vous êtes admissible ?

Mettez toutes les chances de votre côté en choisissant l'école de référence



## Préparation aux oraux des concours DESSMS et DH

16, 17 et 18 septembre puis  
du 23 au 27 septembre 2019  
Réf. 205 p.27



## Préparation aux oraux du concours AAH

18, 19 et 20 septembre puis  
du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 2019  
Réf. 2000 p.31



## Préparation aux oraux du concours IASS

2, 3 et 4 octobre 2019  
Réf. 1456 p.33

CONTACT : **Catherine Joulain**, assistante formation, catherine.joulain@cneh.fr - 01 41 17 15 66



## Préparation aux oraux des cycles préparatoires de l'EHESP

2 et 3 mai 2019  
Réf. 1035 p.35



## Préparation aux oraux du concours DS

18, 19 et 20 septembre puis  
les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2019  
Réf. 905 p.29

CONTACT : **Véronique Delétang**, assistante formation, veronique.deletang@cneh.fr - 01 41 17 15 78





# PRÉPARATIONS CONCOURS EN E-LEARNING



 présentiel

*Choisissez l'école de référence !*



# PRÉPAREZ-VOUS À VOTRE RYTHME, EN LIGNE ET EN PRÉSENTIEL

Plus de 250 participants formés à distance par le CNEH chaque année !

## LES CONCOURS PRÉPARÉS

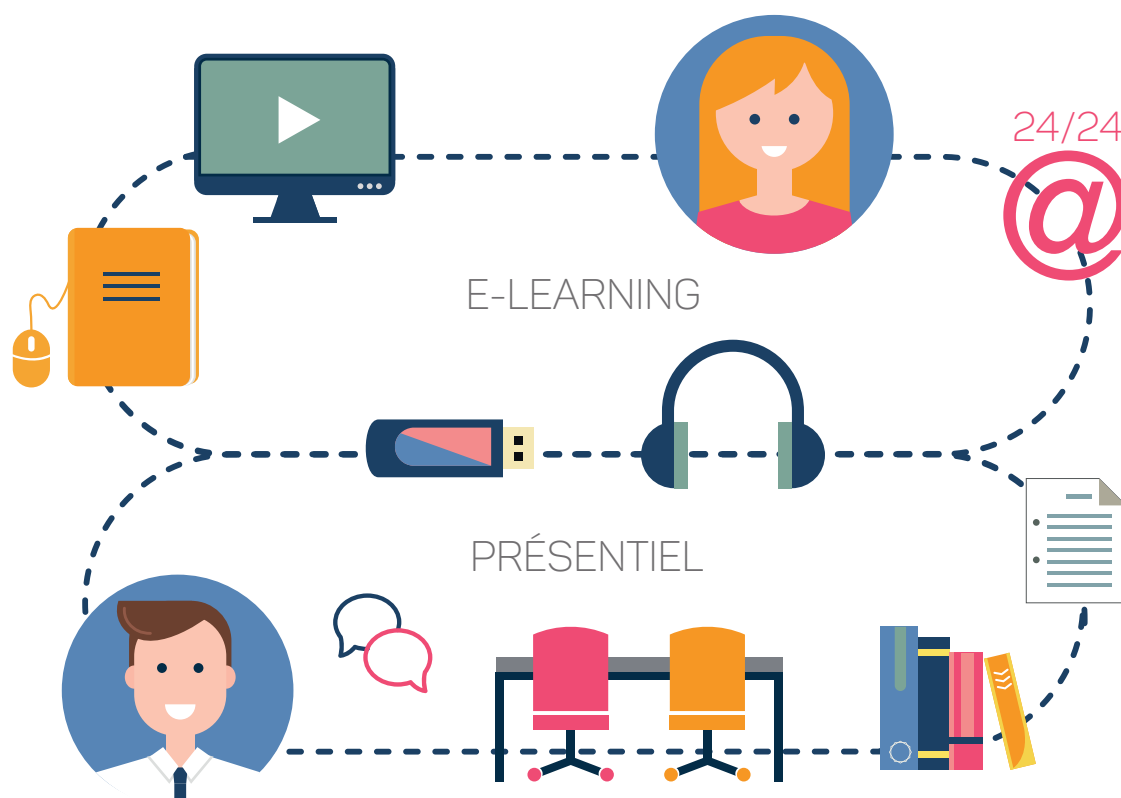
- Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (DESSMS)
- Directeur d'hôpital (DH)
- Directeur des soins (DS)
- Attaché d'administration hospitalière (AAH)
- Cycles préparatoires de l'EHESP (pré-concours) : AAH, DESSMS & DH, DS
- Adjoint des cadres hospitaliers (ACH)

### NOUVEAU ! Cycle de perfectionnement pour les CADRES SUPÉRIEURS DE SANTÉ

Le CNEH propose aux cadres supérieurs de santé en exercice qui souhaitent faire **évoluer leurs compétences**, à ceux qui font **fonction de CSS** ou à ceux qui viennent de prendre leur poste de CSS un cycle de perfectionnement de **12 jours en présentiel et 12 mois en ligne**.

## LE BLENDED LEARNING : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une formule mixte qui associe modules en e-learning et sessions en présentiel via des modalités pédagogiques différentes : cours magistraux, travaux dirigés, conférences d'actualité, concours blancs, tables rondes etc.



## LES AVANTAGES DU BLENDED LEARNING AU CNEH



Pouvoir concilier formation et contraintes professionnelles



Disposer, à tout moment et depuis n'importe quel poste, de la plateforme d'enseignement en ligne (supports de cours, méthodologies, corrigés-types, FAQ, etc.)



Produire régulièrement des devoirs en ligne pour chaque matière avec correction personnalisée et mise à disposition de corrigés-types



Bénéficier d'un accompagnement pédagogique personnalisé tout au long de votre parcours



Participer à des journées de regroupements présentiels à Paris pour favoriser l'émulation collective, poser toutes vos questions et préparer votre concours en conditions réelles



Assister à des conférences d'actualité sur des thématiques clés de la fonction publique hospitalière

Toutes les informations sont disponibles sur [WWW.CNEH.FR](http://WWW.CNEH.FR) rubrique « Concours et adaptation à l'emploi ».

N'hésitez pas à nous contacter : nous vous aiderons à déterminer les formations ainsi que les options les mieux adaptées à votre projet !

### RENSEIGNEMENTS

CÉLINE COSSON-LIMOZY  
**Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi**  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. 06 71 64 65 90

CLOTHILDE POPPE  
**Responsable pédagogique**  
clothilde.poppe@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 66

VÉRONIQUE DELÉTANG  
**Assistante formation**  
veronique.deletang@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 78

# PRÉPARATION AUX CONCOURS HOSPITALIERS DESSMS ET DH



E-LEARNING  présentiel

RÉF. 982

Nos partenaires



## CONCOURS VISÉS :

- DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL (DESSMS)
- DIRECTEUR D'HÔPITAL (DH)



## OBJECTIFS

### Pour les épreuves écrites d'admissibilité :

- Acquérir les méthodologies requises pour chacune des épreuves écrites d'admissibilité
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chacune des matières définies par arrêtés

Retrouvez le programme détaillé des concours sur : [www.cng-sante.fr](http://www.cng-sante.fr)

### Pour les épreuves orales d'admission :

- Acquérir la méthodologie de l'épreuve orale et adopter la bonne posture pour impressionner favorablement les jurys
- Mobiliser des connaissances adaptées aux enjeux actuels du monde contemporain et plus spécifiquement du service public hospitalier
- Construire une vision métier et appréhender le positionnement du directeur d'hôpital et du directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social

offert !



2 ouvrages offerts :

«**La dissertation de culture générale pas à pas**»  
et «**La note sur dossier aux concours de la fonction publique hospitalière**» (cf. p.6)



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.

## SESSION 2019 - 2020

### DURÉE

**23 jours de présentiel et 12 mois en ligne soit :**

- 16 jours de regroupement à Paris (4 modules de 4 jours) pour la préparation aux épreuves écrites
- Une session intensive de 7 jours dédiée à la préparation des épreuves orales (2 modules de 3 jours puis 4 jours)
- Démarrage de la formation : 5 novembre 2019

### DATES PRÉVISIONNELLES

**La formation se déroule de nov. 2019 à nov. 2020 :**

#### Regroupements présentiels au CNEH à Paris

**Regroupement présentiel n°1 :**  
5, 6, 7 et 8 novembre 2019

**Regroupement présentiel n°2 :**  
14, 15, 16 et 17 janvier 2020

**Regroupement présentiel n°3 :**  
17, 18, 19 et 20 mars 2020

**Regroupement présentiel n°4 :**  
4, 5, 6 et 7 mai 2020

**Préparation aux épreuves orales :**  
3 jours puis 4 jours en septembre 2020

**Session réservée aux candidats admissibles**

Cochez	Concours visés	Épreuves des concours	Choix des matières	
			ÉCRITES (admissibilité)	ORALES (admission)
<input type="checkbox"/>	<b>DESSMS</b>  <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> concours	<b>Arrêté du 29 novembre 2012</b>  <b>4 épreuves écrites</b> <b>+</b> <b>3 épreuves orales</b>	<b>4 épreuves écrites :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Culture générale - dissertation <input checked="" type="checkbox"/> Culture générale - note sur dossier <input checked="" type="checkbox"/> 2 matières techniques <b>Une case à cocher dans chaque colonne*</b>  <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> SP	<b>3 épreuves orales :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique <b>(1 à cocher)**</b>  <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> SP <input type="checkbox"/> DHosp / DESMS <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> GeFi <input type="checkbox"/> LSS et AS  <input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante obligatoire <b>(1 case à cocher)</b> <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol
<input type="checkbox"/>	<b>DH</b>  <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> concours	<b>Arrêté du 29 novembre 2012</b>  <b>4 épreuves écrites</b> <b>+</b> <b>3 épreuves orales</b>	<b>4 épreuves écrites :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Culture générale - dissertation <input checked="" type="checkbox"/> Culture générale - note sur dossier <input checked="" type="checkbox"/> 2 matières techniques <b>Une case à cocher dans chaque colonne*</b>  <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> SP	<b>3 épreuves orales :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique <b>(1 à cocher)**</b>  <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> SP <input type="checkbox"/> DHosp <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> GeFi <input type="checkbox"/> LSS et AS  <input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante obligatoire <b>(1 case à cocher)</b> <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol
<input type="checkbox"/>	<b>Autre(s) à préciser :</b>			

**\* Légende :**

**DHosp** = Droit hospitalier  
**DHosp / DESMS** = Droit hospitalier et droit des établissements sociaux et médico-sociaux  
**DPU** = Droit public  
**ECO** = Sciences économiques

**FiPu** = Finances publiques  
**GeFi** = Gestion financière et comptable des entreprises  
**LSS et AS** = Législation de sécurité sociale et d'aide sociale  
**SP** = Santé publique

**\*\* A l'exception des deux matières choisies à l'écrit**

**RENSEIGNEMENTS**

<p>CÉLINE COSSON-LIMOUZY  <b>Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi</b>          Directeur d'hôpital          celine.limouzy@cneh.fr          Tél. 06 71 64 65 90</p>	<p>CATHERINE JOULAIN  <b>Assistante formation</b>          catherine.joulain@cneh.fr          Tél. 01 41 17 15 66</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Cosson-Limouzy :  
par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff  
ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES

Mme  M.  
Prénom .....  
Nom .....  
Fonction .....  
.....  
Adresse personnelle .....  
.....  
CP ..... Ville .....  
Téléphone ..... Télécopie .....  
Téléphone portable (obligatoire) .....  
E-mail personnel (obligatoire).....

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Autofinancement  Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

Paiement joint (obligatoirement)  
 À facturer à l'établissement

PROFIL DU CANDIDAT

Externe  Interne  3<sup>ème</sup> concours

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement .....  
Fonction .....  
Service/Pôle .....  
Adresse .....  
.....  
CP ..... Ville .....  
Téléphone ..... Télécopie .....  
E-mail professionnel .....

RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.  
Prénom .....  
Nom .....  
Téléphone ..... Télécopie .....  
E-mail .....  
Fonction .....



TARIFS NETS DE TAXE 2019-2020 \*

Cycle e-learning AVEC regroupements présentiels

**Pack Concours DESSMS et DH\***  
 DESSMS/DH (épreuves écrites + orales)  
Réf.982 + Réf.205 **3 680 €**  
 DESSMS/DH (épreuves écrites)  
Réf.982 **3 480 €**

Cycle e-learning SANS regroupements présentiels

**Pack Concours DESSMS et DH\***  
 DESSMS/DH (épreuves écrites + orales)  
Réf.982 + Réf.205 **2 880 €**  
 DESSMS/DH (épreuves écrites)  
Réf.982 **2 680 €**

**Préparation aux oraux des concours DESSMS et DH**  
(Réf. 205)  
7 jours à Paris (2 modules : 3 jours puis 4 jours  
en septembre 2020 **900 €**

Session réservée aux candidats admissibles.

Date \_\_\_\_\_ Signature et cachet \_\_\_\_\_

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

CAS SPÉCIFIQUES

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par l'ANFH dans le cadre du congé de formation professionnelle
- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)  
Merci de nous contacter

\*Dans le cadre du pack épreuves écrites et orales, les sessions de préparation aux oraux ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue des épreuves écrites  
Toute formation commencée est due dans son intégralité



# PRÉPARATION AU CONCOURS HOSPITALIER DIRECTEUR DES SOINS (DS)

E-LEARNING



RÉF. 903

Nos partenaires



CONCOURS VISÉ : DIRECTEUR DES SOINS (DS)

## OBJECTIFS

### Pour les épreuves écrites d'admissibilité

- Acquérir les méthodologies requises pour chacune des épreuves écrites d'admissibilité
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chacune des matières définies par arrêté

Retrouvez le programme détaillé du concours sur :  
[www.cng-sante.fr](http://www.cng-sante.fr)

### Pour les épreuves orales d'admission

- Acquérir la méthodologie de l'épreuve orale et adopter la bonne posture pour impressionner favorablement les jurys
- Mobiliser des connaissances adaptées aux enjeux actuels du monde contemporain et plus spécifiquement du service public hospitalier
- Construire une vision métier et appréhender le positionnement du directeur des soins en établissement et en institut de formation

offert !



2 ouvrages offerts :  
«**La dissertation de culture générale pas à pas**» et «**La note sur dossier aux concours de la fonction publique hospitalière**» (cf. p.6)



Conférences d'actualité,  
retours d'expériences, etc.

## RENSEIGNEMENTS

**CÉLINE COSSON-LIMOUCY**  
Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi  
Directeur d'hôpital  
[celine.limouzy@cneh.fr](mailto:celine.limouzy@cneh.fr)  
Tél. 06 71 64 65 90

**VÉRONIQUE DELÉTANG**  
Assistante formation  
[veronique.deletang@cneh.fr](mailto:veronique.deletang@cneh.fr)  
Tél. 01 41 17 15 78

## SESSION 2019 - 2020

### DURÉE

**19 jours de présentiel et 12 mois en ligne soit :**

- 14 jours de regroupement à Paris (6 modules de 2 ou 3 jours) pour la préparation aux épreuves écrites
- Une session intensive de 5 jours dédiée à la préparation des épreuves orales (2 modules de 3 jours puis 2 jours)
- Démarrage de la formation : 12 novembre 2019

### DATES PRÉVISIONNELLES

**La formation se déroule de nov. 2019 à nov. 2020 :**

#### Regroupements présentiels au CNEH à Paris

**Regroupement présentiel n°1 :**  
12, 13 et 14 novembre 2019

**Regroupement présentiel n°2 :**  
11, 12 et 13 décembre 2019

**Regroupement présentiel n°3 :**  
5 et 6 février 2020

**Regroupement présentiel n°4 :**  
12 et 13 mars 2020

**Regroupement présentiel n°5 :**  
8 et 9 avril 2020

**Regroupement présentiel n°6 :**  
14 et 15 mai 2020

**Préparation aux épreuves orales :**  
3 jours en septembre 2020 puis 2 jours en octobre 2020

**Session réservée aux candidats admissibles**





**MATIÈRES PRÉPARÉES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES**  
(Arrêté du 15 avril 2011)



Datadock



N° de déclaration d'activité  
11 92 1585 192  
N°ODPC : 1044

**Note de synthèse**

- Méthodologie de la note de synthèse
- Devoirs en ligne et concours blancs
- Entretiens individuels de coaching

**Dissertation de culture générale**

- Méthodologie de la dissertation
- Apports de connaissances
- Devoirs en ligne et concours blancs

**Droit hospitalier**

- Le système de santé français
- L'organisation interne de l'établissement public de santé
- Les personnels de l'établissement public de santé
- Le financement de l'établissement public de santé
- Le statut du malade et l'éthique dans le monde hospitalier
- La responsabilité des établissements de santé et de leurs agents

**Management et gestion hospitalière**

- La fonction d'encadrement
- La gestion de projet et le projet d'établissement

**Soins et santé publique**

- Epidémiologie
- Santé et prévention
- Hygiène et environnement hospitalier

**Dossier professionnel**

- Aide à l'élaboration du dossier professionnel
- Suivi individualisé en présentiel et à distance en intersession (correction des travaux écrits : fiches techniques et dossiers thématiques)

**Préparation à l'oral (réf.905)**

- Méthodologie de l'oral
- Oraux blancs dans les conditions du concours (entretien avec le jury et oraux techniques)
- Débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Coaching individualisé (gestion du stress, gestion de la prise de parole, gestion du temps...)



**DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)**

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Cosson-Limouzy : par courrier : CNEH (Véronique Delétang) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff ou par mail en version scannée à veronique.deletang@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

**COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)**

Mme  M.  
Prénom ..... Nom.....  
Fonction.....  
Adresse personnelle.....  
CP ..... Ville.....  
Téléphone ..... Télécopie.....  
Téléphone portable (obligatoire).....  
E-mail personnel (obligatoire).....

**PROFIL DU CANDIDAT**

Externe  Interne



**TARIFS NETS DE TAXE 2019-2020\***

**Préparation au concours Directeur des soins**  
 Épreuves écrites et orales - Réf. 903 + 905 **3 100 €**  
 Épreuves écrites - Réf. 903 **2 900 €**

**Préparation aux oraux du concours Directeur des soins**  
5 jours à Paris  
2 modules : 3 jours en sept.2020 + 2 jours en oct. 2020  
**Session réservée aux candidats admissibles - Réf. 905 750 €**

**COORDONNÉES PROFESSIONNELLES**

Établissement.....  
Fonction.....Service/Pôle.....  
Adresse professionnelle.....  
CP ..... Ville.....  
Téléphone..... Télécopie.....  
E-mail professionnel.....

**RESPONSABLE FORMATION**

Mme  M.  
Prénom ..... Nom.....  
Téléphone..... Télécopie.....  
E-mail.....  
Fonction.....

**PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE**

Autofinancement  Établissement

**MODALITÉS DE RÈGLEMENT**

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)  
 Paiement joint (obligatoirement)  
 À facturer à l'établissement

**CAS SPÉCIFIQUES**

- Inscription à titre individuel (réglement en autofinancement)  
Merci de nous contacter
- Tarifs modulaires pour une préparation exclusive en e-learning, sans participation aux regroupements présentiels
- Tarifs modulaires pour une participation uniquement à l'une ou l'autre des sessions pour la préparation aux épreuves orales

Date ..... Signature et cachet .....

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

\*Dans le cadre du pack épreuves écrites et orales, les sessions de préparation aux oraux ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue des épreuves écrites  
Toute formation commencée est due dans son intégralité



# CYCLE DE PERFECTIONNEMENT POUR LES CADRES SUPÉRIEURS DE SANTÉ

E-LEARNING

 présentiel

RÉF. 1448

Nos partenaires



CE CYCLE DE PERFECTIONNEMENT EST DESTINÉ AUX CADRES SUPÉRIEURS DE SANTÉ :

- AU MOMENT DE LEUR PRISE DE POSTE
- EN EXERCICE ET SOUHAITANT FAIRE ÉVOLUER LEURS COMPÉTENCES
- ET ÉGALEMENT AUX CADRES FAISANT FONCTION DE CADRE SUPÉRIEUR DE SANTÉ



## OBJECTIFS

- Développer une nouvelle identité professionnelle au regard des enjeux d'évolution du système de santé
- Adapter ses méthodes de gestion aux organisations complexes et acquérir de nouveaux outils de pilotage des pôles
- Conforter son positionnement et affirmer son leadership



**Un module optionnel de 2 jours supplémentaires pour la préparation au concours de cadre supérieur de santé :**

### Public visé :

Cadres de santé :

- Inscrits au cycle de perfectionnement
  - En fonction de cadre supérieur de santé
  - Candidats potentiels à un concours de cadre supérieur de santé
  - **En distanciel** : accompagnement individuel à l'élaboration du dossier professionnel
  - **En présentiel** : préparation à l'entretien professionnel
- 2 jours (1 jour puis 1 jour) **11 décembre 2019 et 4 février 2020**

## RENSEIGNEMENTS

**CÉLINE COSSON-LIMOUZY**  
Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. 06 71 64 65 90

**VÉRONIQUE DELÉTANG**  
Assistante formation  
veronique.deletang@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 78

## SESSION 2019 - 2020

### DURÉE

**12 jours de présentiel et 12 mois en ligne soit :**

- 10 jours de regroupement à Paris pour le suivi des modules de formation
- 2 jours (1 jour puis 1 jour) de regroupement à Paris pour un module d'analyse des pratiques professionnelles
- Démarrage de la formation : 10 octobre 2019

### DATES PRÉVISIONNELLES

**La formation se déroule d'octobre 2019 à octobre 2020 :**

#### Regroupements présentiels au CNEH à Paris

**Regroupement présentiel n°1 :**  
10 et 11 octobre 2019

**Regroupement présentiel n°2 :**  
13 et 14 novembre 2019

**Regroupement présentiel n°3 :**  
12 et 13 décembre 2019

**Regroupement présentiel n°4 :**  
5 et 6 février 2020

**Regroupement présentiel n°5 :**  
12 et 13 mars 2020

**Regroupement présentiel n°6 et 7 :**  
2 journées d'analyse des pratiques professionnelles  
12 juin et 9 octobre 2020



## MODULES DE FORMATION

### Module 1 : Territorialisation du système de santé et parcours de soins

- Renforcer et compléter ses connaissances sur l'évolution des secteurs de la santé (sanitaire et médico-social)
- Comprendre l'impact des politiques de territorialisation sur les parcours de soins, de santé, de vie

### Module 2 : Cadre Supérieur de santé : un métier aux multiples facettes

- Identifier l'évolution de la fonction de Cadre Supérieur de Santé
- Etudier les différents modes d'exercice et de responsabilités en établissement et en institut

### Module 3 : Gestion de projets et accompagnement au changement

- Maîtriser la méthodologie de conduite de projets complexes
- Savoir impulser et accompagner le changement

### Module 4 : Formalisation et rédaction de documents opérationnels et stratégiques

- Améliorer la technique de rédaction des documents opérationnels : relevé de conclusions, rapport circonstancié, note institutionnelle
- Acquérir la méthodologie de rédaction de documents stratégiques : projet de pôle, d'institut

### Module 5 : Pilotage d'un établissement, d'un pôle, d'un institut de formation

- Comprendre les principes de financement des établissements de santé et les principes de contrôle de gestion et contrôle de gestion sociale

- S'approprier les outils de pilotage du pôle : contrat de pôle, tableaux de bords, indicateurs de résultats.

- Acquérir des connaissances de base sur le fonctionnement et le pilotage des instituts de formation

- Maîtriser les évolutions en cours dans les formations paramédicales, en comprendre les enjeux et les conséquences

### Module 6 : Démarche qualité et gestion des risques

- Maîtriser les fondamentaux de la démarche qualité et de la gestion des risques : compte qualité, gestion des événements indésirables, CREX
- Comprendre les enjeux de la certification et des programmes d'amélioration de la qualité des soins

### Module 7 : Gestion prévisionnelle des métiers et des compétences

- Maîtriser les fondamentaux de la gestion des ressources humaines et de l'amélioration des conditions de travail
- Favoriser l'attractivité et la fidélisation de ses collaborateurs par une politique de développement des compétences et d'accompagnement des projets professionnels

### Module 8 : Positionnement et leadership

- Adapter et valoriser son management et identifier de nouveaux modes de collaboration
- Consolider et développer son positionnement et son leadership



## DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Cosson-Limouzy : par courrier : CNEH (Véronique Delétang) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff ou par mail en version scannée à veronique.deletang@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

### COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.

Prénom ..... Nom .....

Fonction.....

Adresse personnelle.....

CP ..... Ville .....

Téléphone ..... Télécopie .....

Téléphone portable (obligatoire).....

E-mail personnel (obligatoire).....

### COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement.....

Fonction .....Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP ..... Ville .....

Téléphone ..... Télécopie .....

E-mail professionnel.....

### RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Téléphone ..... Télécopie .....

E-mail .....

Fonction .....

### PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Autofinancement  Établissement

### MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

Paiement joint (obligatoirement)

À facturer à l'établissement



## TARIFS NETS DE TAXE 2019-2020\*

Cycle de perfectionnement pour les CSS 5 000 €

Module optionnel pour les cadres de santé 450 €

## CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (réglement en autofinancement)  
Merci de nous contacter

\* Toute formation commencée est due dans son intégralité

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.



# PRÉPARATION AU CONCOURS ATTACHÉ D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE (AAH)

E-LEARNING



RÉF. 1401

Nos partenaires



CONCOURS VISÉ : ATTACHÉ D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE (AAH)

## ✓ OBJECTIFS

### Pour les épreuves écrites d'admissibilité :

- Acquérir les méthodologies requises pour chacune des épreuves écrites d'admissibilité
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chacune des matières définies par arrêté

Retrouvez le programme détaillé du concours sur :  
[www.cng-sante.fr](http://www.cng-sante.fr)

### Pour les épreuves orales d'admission :

- Acquérir la méthodologie de l'épreuve orale et adopter la bonne posture pour impressionner favorablement les jurys
- Mobiliser des connaissances adaptées aux enjeux actuels du monde contemporain et plus spécifiquement du service public hospitalier
- Construire une vision métier et appréhender le positionnement de l'attaché d'administration hospitalière

offert !



2 ouvrages offerts :  
«**La dissertation de culture générale pas à pas**» et «**La note sur dossier aux concours de la fonction publique hospitalière**» (cf. p.6)



Conférences d'actualité,  
retours d'expériences, etc.

## RENSEIGNEMENTS

CÉLINE COSSON-LIMOZY  
**Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi**  
Directeur d'hôpital  
[celine.limouzy@cneh.fr](mailto:celine.limouzy@cneh.fr)  
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
[catherine.joulain@cneh.fr](mailto:catherine.joulain@cneh.fr)  
Tél. 01 41 17 15 66

## SESSION 2019 - 2020

### DURÉE

#### 21 jours de présentiel et 12 mois en ligne soit :

- 14 jours de regroupement à Paris (5 modules de 2 ou 3 jours) pour la préparation aux épreuves écrites
- Une session intensive de 7 jours dédiée à la préparation des épreuves orales (2 modules de 3 puis 4 jours)
- Démarrage de la formation : 13 novembre 2019

### DATES PRÉVISIONNELLES

#### La formation se déroule de nov. 2019 à nov. 2020 :

#### Regroupements présentiels au CNEH à Paris

**Regroupement présentiel n°1 :**  
13, 14 et 15 novembre 2019

**Regroupement présentiel n°2 :**  
11, 12 et 13 décembre 2019

**Regroupement présentiel n°3 :**  
4, 5 et 6 février 2020

**Regroupement présentiel n°4 :**  
12 et 13 mars 2020

**Regroupement présentiel n°5 :**  
13, 14 et 15 mai 2020

**Préparation aux épreuves orales :**  
3 jours en septembre 2020 puis 4 jours en octobre 2020

**Session réservée aux candidats admissibles**



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Cosson-Limouzy : par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

Cochez	Concours visés	Épreuves des concours	Choix des matières	
			ÉCRITES (admissibilité)	ORALES (admission)
<input type="checkbox"/>	AAH	<p>Arrêté du 15 février 2012 et arrêté du 30 janvier 2015</p> <p>3 épreuves écrites + 3 épreuves orales</p>	<p>3 épreuves écrites :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Culture générale - dissertation</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Culture générale - note sur dossier</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique (1 case à cocher)*</li> <li><input type="checkbox"/> DHosp</li> <li><input type="checkbox"/> DPU</li> <li><input type="checkbox"/> ECO</li> <li><input type="checkbox"/> FiPu</li> <li><input type="checkbox"/> LSS et AS</li> </ul>	<p>3 épreuves orales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique (1 case à cocher)**</li> <li><input type="checkbox"/> DHosp</li> <li><input type="checkbox"/> DPU</li> <li><input type="checkbox"/> ECO</li> <li><input type="checkbox"/> FiPu</li> <li><input type="checkbox"/> LSS et AS</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante obligatoire (1 case à cocher)</li> <li><input type="checkbox"/> Allemand</li> <li><input type="checkbox"/> Anglais</li> <li><input type="checkbox"/> Espagnol</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	Autre(s) à préciser :			

\*Légende : DHosp = Droit hospitalier DPU = Droit public ECO = Sciences économiques FiPu = Finances publiques LSS et AS = Législation de sécurité sociale et d'aide sociale \*\* A l'exception de la matière choisie à l'écrit

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.  
 Prénom ..... Nom .....  
 Fonction .....  
 Adresse personnelle .....  
 CP ..... Ville .....  
 Téléphone ..... Télécopie .....  
 Téléphone portable (obligatoire) .....  
 E-mail personnel (obligatoire) .....

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Autofinancement  Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

Paiement joint (obligatoirement)  À facturer à l'établissement

PROFIL DU CANDIDAT

Externe  Interne  3<sup>ème</sup> concours

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement .....  
 Fonction ..... Service/Pôle .....  
 Adresse professionnelle .....  
 CP ..... Ville .....  
 Téléphone ..... Télécopie .....  
 E-mail professionnel .....

RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.  
 Prénom ..... Nom .....  
 Téléphone ..... Télécopie .....  
 E-mail .....  
 Fonction .....



TARIFS NETS DE TAXE 2019-2020\*

Cycle e-learning AVEC regroupements présentiels

Pack Concours AAH

- AAH (épreuves écrites + orales) - Réf. 1401 + Réf. 2000 **3 030 €**
- AAH (épreuves écrites) - Réf. 1401 **2 830 €**

Cycle e-learning SANS regroupements présentiels

Pack Concours AAH

- AAH (épreuves écrites + orales) - Réf. 1401 + Réf. 2000 **2 230 €**
- AAH (épreuves écrites) - Réf. 1401 **2 030 €**

Préparation aux oraux du concours AAH (Réf. 2000)

7 jours à Paris (3 jours en sept. 2020 et 4 jours en oct. 2020) **900 €**  
 Session réservée aux candidats admissibles.

Date ..... Signature et cachet .....

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

CAS SPÉCIFIQUES

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par l'ANFH dans le cadre du congé de formation professionnelle
- Inscription à titre individuel (réglement en autofinancement) Merci de nous contacter

\*Dans le cadre du pack épreuves écrites et orales, les sessions de préparation aux oraux ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue des épreuves écrites Toute formation commencée est due dans son intégralité





# PRÉPARATION AUX CYCLES PRÉPARATOIRES DE L'EHESP : AAH, DESSMS ET DH, DS

E-LEARNING

+ présentiel

RÉF. 2005

Nos partenaires



ACCÈS AUX CYCLES PRÉPARATOIRES DE L'EHESP :

- ATTACHÉ D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE (AAH)
- DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL (DESSMS) ET DIRECTEUR D'HÔPITAL (DH)
- DIRECTEUR DES SOINS (DS)



## OBJECTIFS

### Pour les épreuves écrites d'admissibilité

- Acquérir les méthodologies requises pour chacune des épreuves écrites d'admissibilité
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chacune des matières portant sur l'actualité, conformément aux arrêtés des pré-concours

Retrouvez le programme détaillé du concours sur : [www.cng-sante.fr](http://www.cng-sante.fr)

### Pour l'épreuve orale d'admission

- Acquérir la méthodologie de l'épreuve orale et adopter la bonne posture pour impressionner favorablement le jury
- Mobiliser des connaissances adaptées aux enjeux actuels du monde contemporain et plus spécifiquement du service public hospitalier
- Construire une vision métier et appréhender le positionnement de l'attaché et/ou du directeur



Conférences d'actualité, retours d'expériences, etc.

## RENSEIGNEMENTS

CÉLINE COSSON-LIMOZY  
Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. 06 71 64 65 90

VÉRONIQUE DELÉTANG  
Assistante formation  
veronique.deletang@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 78

## SESSION 2019 - 2020

### DURÉE

**14 jours de présentiel et 8 mois en ligne soit :**

- 12 jours de regroupement à Paris (4 modules de 3 jours) pour la préparation aux épreuves écrites
- Une session intensive de 2 jours dédiée à la préparation de l'épreuve orale en avril ou en mai 2020
- Démarrage de la formation : 9 octobre 2019

### DATES PRÉVISIONNELLES

**La formation se déroule d'octobre 2019 à mai 2020 :**

#### Regroupements présentiels au CNEH à Paris

**Regroupement présentiel n°1 :**  
9, 10 et 11 octobre 2019

**Regroupement présentiel n°2 :**  
27, 28 et 29 novembre 2019

**Regroupement présentiel n°3 :**  
8, 9 et 10 janvier 2020

**Regroupement présentiel n°4 :**  
4, 5 et 6 février 2020

**Préparation à l'épreuve orale :**  
2 jours en avril ou mai 2020

**Session réservée aux candidats admissibles**



## MATIÈRES PRÉPARÉES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

### Note de synthèse

- Méthodologie de la note de synthèse
- Devoirs en ligne et concours blancs

### Dissertation de culture générale

- Méthodologie de la dissertation
- Apports de connaissances
- Devoirs en ligne et concours blancs

### Droit hospitalier

- Le système de santé français
- L'organisation interne de l'établissement public de santé
- Les personnels de l'établissement public de santé
- Le financement de l'établissement public de santé
- Le statut du malade et l'éthique dans le monde hospitalier
- La responsabilité des établissements de santé et de leurs agents

### Entretien avec le jury (Réf. 1035)

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Oraux blancs dans les conditions du concours avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Coaching individualisé (gestion du stress, gestion de la prise de parole, gestion du temps...)
- Aide à la présentation du parcours professionnel et à l'exposé des motivations



## DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Cosson-Limouzy :  
par courrier : CNEH (Véronique Delétang) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff  
ou par mail en version scannée à veronique.deletang@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



### CYCLES PRÉPARATOIRES VISÉS (COCHER)

- DESSMS et DH - Arrêté du 30 décembre 2014  
 DS - Arrêté du 29 septembre 2010  
 AAH - Arrêté du 14 décembre 2010
- Candidat relevant du :
- Cycle long de l'EHESP  Cycle court de l'EHESP

### Profil du candidat

- Interne  3<sup>ème</sup> concours

### COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.  
 Prénom ..... Nom .....  
 Fonction .....  
 Adresse personnelle .....  
 CP ..... Ville .....  
 Téléphone ..... Télécopie .....  
 Téléphone portable (obligatoire) .....  
 E-mail personnel (obligatoire) .....

### PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

- Autofinancement  Établissement

### MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

- Paiement joint (obligatoirement)  À facturer à l'établissement



### TARIFS NETS DE TAXE 2019-2020 \*

- Préparation aux cycles préparatoires de l'EHESP :  
AAH, DESSMS et DH, DS  
14 jours de présentiel (12j + 2j d'oraux) et 8 mois en ligne  
Réf. 2005 + Réf. 1035 **2 500 €**
- Préparation à l'oral des cycles préparatoires de l'EHESP :  
AAH, DESSMS et DH, DS  
2 jours à Paris en avril ou mai 2020  
Réf. 1035 **500 €**

## CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (réglement en autofinancement)  
Merci de nous contacter
- Tarifs modulaires pour une préparation exclusive en e-learning, sans participation aux regroupements présentiels.

### COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement .....  
 Fonction ..... Service/Pôle .....  
 Adresse professionnelle .....  
 CP ..... Ville .....  
 Téléphone ..... Télécopie .....  
 E-mail professionnel .....

### RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.  
 Prénom ..... Nom .....  
 Téléphone ..... Télécopie .....  
 E-mail .....  
 Fonction .....

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

\* Dans le cadre du pack épreuves écrites et orales, les sessions de préparation aux oraux ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue des épreuves écrites  
Toute formation commencée est due dans son intégralité





# PRÉPARATION AU CONCOURS D'ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS (ACH)

E-LEARNING



+ présentiel

RÉF. 1449

Nos partenaires



CONCOURS VISÉ : ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS (ACH)

## ✓ OBJECTIFS

### Pour l'épreuve écrite d'admissibilité

- Acquérir la méthodologie du cas pratique sur dossier pour les internes et de la mise en situation à l'orale pour les externes
- Acquérir les connaissances théoriques requises en droit hospitalier et en droit public, conformément au programme de l'arrêté du concours d'ACH (arrêté du 27 septembre 2012)

## ! MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

1. **Accès à une plateforme d'enseignement en ligne**, parcours e-learning sur extranet, banque de données de savoirs, bibliographies, méthodologies rédactionnelles.
2. **Production de devoirs en ligne avec 2 entraînements** à périodicité régulière pour le cas pratique et les questions à réponses courtes, correction personnalisée par l'enseignant du dispositif et mise à disposition d'éléments de correction.
3. **Accompagnement personnalisé tout au long de la préparation.**

## + LES « PLUS » DE LA PRÉPARATION CONCOURS DU CNEH EN E-LEARNING

- Les stagiaires peuvent poursuivre leur activité professionnelle ou leur cursus universitaire en parallèle du dispositif, grâce à l'apprentissage à distance
- Les participants sont acteurs de leur formation. Ce dispositif facilite le contrôle individuel des acquis et répond au besoin de souplesse de ceux qui, du fait de leurs contraintes professionnelles ou géographiques, ne peuvent suivre des formations classiques
- Par le biais de l'e-learning, chaque candidat dispose de ressources interactives et d'un parcours pédagogique personnalisé (supports de cours téléchargeables, corrigés-types, FAQ, forums,...) lui donnant l'opportunité de préparer le concours de manière autonome, tout en bénéficiant de l'accompagnement d'enseignants et de tuteurs professionnels expérimentés, spécialistes des concours administratifs
- Les parcours sont organisés par matière et séquencés de sorte que l'apprenant acquière progressivement les connaissances attendues du concours visé

## SESSION 2019 - 2020

### DURÉE

8 jours de présentiel et 6 mois en ligne

- Des devoirs à rendre tout au long de la formation
- Un accompagnement individualisé avec un suivi à distance par des intervenants experts
- Une préparation intensive et sur-mesure aux épreuves orales

### DATES PRÉVISIONNELLES

La formation se déroule de mai 2019 à octobre 2019 :

#### Regroupements présentiels au CNEH à Paris

##### Regroupement présentiel n°1 :

23 et 24 mai 2019

##### Regroupement présentiel n°2 :

26, 27, 28 juin 2019

##### Regroupement présentiel n°3 :

9, 10, 11 septembre 2019

## RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE  
**Responsable pédagogique**  
clothilde.poppe@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 66



**MATIÈRES PRÉPARÉES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES**

**Question à réponse courte**

- Institution, action administrative et organisation administrative
- Droit hospitalier
- Organisation du système de santé et organisation et fonctionnement des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

**Epreuve du cas pratique**

- Branche administrative ou Branche économique, finances et logistique

**Préparation à l'oral**

- Méthodologie
- Exercice de mise en situation
- Accompagnement à la constitution du dossier RAEP



**DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)**

**Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Clothilde Poppe :**

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à [catherine.joulain@cneh.fr](mailto:catherine.joulain@cneh.fr) ; programme en ligne : [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr), rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

**COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)**

Mme  M.  
 Prénom ..... Nom.....  
 Fonction.....  
 Adresse personnelle.....  
 CP ..... Ville.....  
 Téléphone ..... Télécopie.....  
 Téléphone portable (obligatoire).....  
 E-mail personnel (obligatoire).....

**PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE**

Autofinancement  Établissement

**MODALITÉS DE RÈGLEMENT**

Paiement joint (obligatoirement)  À facturer à l'établissement

**Profil du candidat**

Interne  Externe

**Branche choisie**

Gestion administrative générale  
 Gestion économique, finances et logistique

**COORDONNÉES PROFESSIONNELLES**

Établissement.....  
 Fonction.....Service/Pôle.....  
 Adresse professionnelle.....  
 CP ..... Ville.....  
 Téléphone.....Télécopie.....  
 E-mail professionnel.....

**RESPONSABLE FORMATION**

Mme  M.  
 Prénom ..... Nom.....  
 Téléphone.....Télécopie.....  
 E-mail.....  
 Fonction.....

**CAS SPÉCIFIQUES**


- Inscription à titre individuel (réglement en autofinancement)  
 Merci de nous contacter



**TARIFS NETS DE TAXE 2019-2020\***

**Préparation au concours Adjoint des cadres hospitaliers**

Épreuves écrites et orales - Réf. 1449 **1 800 €**

**Formation sur site** 

**La formation "Préparation au concours d'ACH peut être effectuée dans votre établissement en fonction de vos besoins et de votre calendrier.**

Date ..... Signature et cachet .....

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

\*Toute formation commencée est dûe dans son intégralité



# PRÉPARATIONS AUX ORAUX

*Choisissez l'école de référence !*



# PRÉPAREZ VOS ORAUX AVEC LE CNEH ! VOUS ÊTES ADMISSIBLE ? METTEZ TOUTES LES CHANCES DE VOTRE CÔTÉ EN CHOISISANT L'ÉCOLE DE RÉFÉRENCE

*Plus de 75% : c'est le taux de réussite aux oraux des candidats préparés par le CNEH !*

## LES ORAUX PRÉPARÉS : CONCOURS

- Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (DESSMS)
- Directeur d'hôpital (DH)
- Directeur des soins (DS)
- Attaché d'administration hospitalière (AAH)
- **Nouveau !** Inspecteur de l'action sanitaire et sociale (IASS)
- Cycles préparatoires de l'EHESP (pré-concours) : AAH, DESSMS & DH, DS

## LES AVANTAGES DE PRÉPARER VOS ORAUX AU CNEH :



Choisissez l'école de référence, experte de la préparation aux concours du secteur public hospitalier



Privilégiez une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, de spécialistes des concours administratifs, d'anciens jurés de concours et de directeurs (DH et DESSMS)



Bénéficiez d'un tutorat individualisé associé à un coaching collectif



Croisez l'aide méthodologique à des outils de réflexion variés :

- méthodologie de l'épreuve orale
- mobilisation des connaissances sur des thèmes d'actualité
- actualisation des savoirs relatifs à chaque matière technique
- aide à la présentation du parcours professionnel et à l'exposé des motivations
- retours d'expérience d'anciens jurés de concours et/ou élèves de l'EHESP

Toutes les informations sont disponibles sur [WWW.CNEH.FR](http://WWW.CNEH.FR) rubrique « Concours et adaptation à l'emploi ».

N'hésitez pas à nous contacter : nous vous aiderons à déterminer les formations ainsi que les options les mieux adaptées à votre projet !



# PRÉPARATION AUX ORAUX 2019 DES CONCOURS DESSMS ET DH

## PRÉPARATION ORAUX



RÉF. 205

Nos partenaires



SESSION INTENSIVE POUR VOTRE PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ORALES 2019 DES CONCOURS  
- DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL (DESSMS)  
- DIRECTEURS D'HÔPITAL (DH)

Session de formation également ouverte aux candidats admissibles au **Tour Extérieur DESSMS et DH** (Merci de nous contacter)

SESSION 2019  
Une préparation intensive  
aux épreuves orales sur 7 jours à Paris

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- 1. Méthodologie de l'épreuve orale**
- 2. Simulations de jury et entraînements** en culture générale, matières techniques et langues vivantes, avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- 3. Aide à la mobilisation des connaissances** sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- 4. Coaching collectif et tutorat individualisé** : gestion du stress, gestion de la prise de parole, gestion du temps...
- 5. Aide à l'élaboration du CV** (pour les candidats au concours externe) et du **dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle** - Dossier RAEP (pour les candidats au concours interne et au 3<sup>ème</sup> concours)
- 6. Préparation à la posture** : adopter un positionnement de directeur et s'en approprier les fondements

### REGROUPEMENT 1

**3 jours - 16, 17 et 18 septembre 2019**

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Retours d'expérience d'anciens jurés de concours et/ou d'élèves-directeurs de l'EHESP
- Mobilisation des connaissances sur les thèmes d'actualité
- Gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps
- Aide à l'élaboration du dossier RAEP et du CV

### REGROUPEMENT 2

**4 jours entre le 23 et le 27 septembre 2019**

- 2 jours : entretien avec le jury - Grand oral (culture générale)
- 1 jour : oral de matière technique
- 1 jour : oral de langue vivante
  - Oraux blancs dans les conditions du concours avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
  - Actualisation des connaissances dans chaque matière

## RENSEIGNEMENTS

CÉLINE COSSON-LIMOUZY  
**Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi**  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 66



Conférences d'actualité, retours d'expériences, etc.



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Cosson-Limouzy :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



CHOIX DES MATIÈRES POUR  
LES ÉPREUVES ORALES :

Concours pour le(s)quel(s) vous êtes  
admissible

DESSMS  DH

Autres : .....

Profil du candidat

Externe  Interne  3<sup>ème</sup> concours

Légende :

DHosp = Droit hospitalier

DHosp et DESMS = Droit hospitalier et droit  
des établissements sociaux et médico-sociaux

DPU = Droit public

ECO = Sciences économiques

FIPu = Finances publiques

GeFi = Gestion financière et comptable des  
entreprises

LSS et AS = Législation de sécurité sociale  
et d'aide sociale

SP = Santé publique

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves des concours	Choix des matières orales d'admission	
<input type="checkbox"/>	DESSMS	Arrêté du 29 novembre 2012  3 épreuves orales obligatoires  Épreuves facultatives (précisez) :	3 épreuves orales : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique (1 case à cocher)* <input type="checkbox"/> DPU* <input type="checkbox"/> DHosp et DESMS <input type="checkbox"/> ECO* <input type="checkbox"/> FIPu <input type="checkbox"/> SP* <input type="checkbox"/> GeFi* <input type="checkbox"/> LSS et AS	<input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante obligatoire (1 case à cocher) <input type="checkbox"/> Allemand* <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol
<input type="checkbox"/>	DH	Arrêté du 29 novembre 2012  3 épreuves orales obligatoires  Épreuves facultatives (précisez) :	3 épreuves orales : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique (1 case à cocher)* <input type="checkbox"/> DPU* <input type="checkbox"/> DHosp <input type="checkbox"/> ECO* <input type="checkbox"/> FIPu <input type="checkbox"/> SP* <input type="checkbox"/> GeFi* <input type="checkbox"/> LSS et AS	<input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante obligatoire (1 case à cocher) <input type="checkbox"/> Allemand* <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol
<input type="checkbox"/>	Autre(s) à préciser :			

\* sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Fonction.....

Adresse personnelle.....

CP ..... Ville.....

Téléphone ..... Télécopie.....

Téléphone portable (obligatoire).....

E-mail personnel (obligatoire).....

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement.....

Fonction ..... Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP ..... Ville.....

Téléphone ..... Télécopie.....

E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Téléphone ..... Télécopie.....

E-mail.....

Fonction.....



TARIFS NETS DE TAXE 2019 \*

Préparation aux oraux des concours DESSMS et DH  
7 jours à Paris (3 jours + 4 jours) - Réf.205  
Session réservée aux candidats admissibles

900 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement) Merci de nous contacter
- Tarifs spécifiques pour les candidats admissibles au tour extérieur DESSMS et DH
- Tarifs modulaires pour une participation uniquement à l'une ou l'autre des sessions

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Autofinancement  Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Paiement joint (obligatoirement)  À facturer à l'établissement

Date

Signature et cachet



N° de déclaration d'activité  
11 92 1585 192  
N°ODPC : 1044

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

\*Toute formation commencée est dûe dans son intégralité



# PRÉPARATION AUX ORAUX 2019 DU CONCOURS DS

## PRÉPARATION ORAUX



RÉF. 905

Nos partenaires



SESSION INTENSIVE POUR VOTRE PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ORALES 2019  
DU CONCOURS DIRECTEUR DES SOINS

### ! MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- 1. Méthodologie de l'épreuve orale**
- 2. Simulations de jury et entraînements** pour les trois épreuves orales obligatoires, avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- 3. Aide à la mobilisation des connaissances** sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- 4. Coaching collectif et tutorat individualisé** : gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps...
- 5. Préparation à la posture** : adopter un positionnement de directeur des soins et s'en approprier les fondements



Conférences d'actualité,  
retours d'expériences, etc.

SESSION 2019  
Une préparation intensive  
aux épreuves orales sur 5 jours à Paris

#### REGROUPEMENTS 1 ET 2

**3 jours - 18, 19 et 20 septembre 2019**  
**2 jours - 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2019**

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Retours d'expérience d'anciens jurés de concours et/ou d'élèves-directeur des soins de l'EHESP
- Mobilisation des connaissances sur les thèmes d'actualité
- Gestion du stress, gestion de la prise de parole, gestion du temps
- Oraux blancs dans les conditions du concours avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Actualisation des connaissances dans chaque matière

#### Préparation aux 3 épreuves orales du concours :

- Entretien avec le jury sur la base du dossier professionnel
- Oral de droit hospitalier
- Oral de management et gestion hospitalière et/ou soins et santé publique

### RENSEIGNEMENTS

CÉLINE COSSON-LIMOUZY  
**Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi**  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. 06 71 64 65 90

VÉRONIQUE DELÉTANG  
**Assistante formation**  
veronique.deletang@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 78





DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Cosson-Limouzy :

par courrier : CNEH (Véronique Delétang) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à veronique.deletang@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



CHOIX DES MATIÈRES POUR  
LES ÉPREUVES ORALES :

Concours pour le(s)quel(s) vous êtes  
admissible

DS

Autres : .....

Profil du candidat

Externe  Interne

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves des concours	Matières orales d'admission
<input type="checkbox"/>	DS	Arrêté du 15 avril 2011 3 épreuves orales obligatoires	3 épreuves orales : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury sur la base du dossier professionnel  <input checked="" type="checkbox"/> Oral de droit hospitalier  <input checked="" type="checkbox"/> Oral de management et gestion hospitalière et/ou soins et santé publique
<input type="checkbox"/>	Autre(s) à préciser :		

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Fonction. ....

Adresse personnelle. ....

CP ..... Ville .....

Téléphone ..... Télécopie .....

Téléphone portable (obligatoire) .....

E-mail personnel (obligatoire) .....

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement .....

Fonction ..... Service/Pôle.....

Adresse professionnelle. ....

CP ..... Ville .....

Téléphone ..... Télécopie .....

E-mail professionnel .....

RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Téléphone ..... Télécopie .....

E-mail. ....

Fonction. ....



TARIFS NETS DE TAXE 2019 \*

Préparation aux oraux du concours DS

5 jours à Paris (3 jours + 2 jours) - Réf. 905

Session réservée aux candidats admissibles

750 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (réglement en autofinancement)  
Merci de nous contacter
- Tarifs modulaires pour une participation uniquement à l'une  
ou l'autre des sessions

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Autofinancement  Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Paiement joint (obligatoirement)  À facturer à l'établissement

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière  
au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge  
financière en cas d'autofinancement.

\*Toute formation commencée est due dans son intégralité



# PRÉPARATION AUX ORAUX 2019 DU CONCOURS AAH

## PRÉPARATION ORAUX



RÉF. 2000

Nos partenaires



SESSION INTENSIVE POUR VOTRE PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ORALES 2019  
DU CONCOURS AAH

## ! MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- 1. Méthodologie de l'épreuve orale**
- 2. Simulations de jury et entraînements** en culture générale, matières techniques et langues vivantes, avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- 3. Aide à la mobilisation des connaissances** sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- 4. Coaching collectif et tutorat individualisé** : gestion du stress, gestion de la prise de parole, gestion du temps...
- 5. Aide à l'élaboration du CV** (pour les candidats au concours externe) et du **dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle** - Dossier RAEP (pour les candidats au concours interne et au 3<sup>ème</sup> concours)
- 6. Préparation à la posture** : adopter un positionnement d'attaché et s'en approprier les fondements

SESSION 2019  
Une préparation intensive  
aux épreuves orales sur 7 jours à Paris

### REGROUPEMENT 1

**3 jours - 18, 19 et 20 septembre 2019**

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Retours d'expérience d'anciens jurés de concours et/ou d'élèves-attachés de l'EHESP
- Mobilisation des connaissances sur les thèmes d'actualité
- Gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps
- Aide à l'élaboration du dossier RAEP et du CV

### REGROUPEMENT 2

**4 jours - 1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4 octobre 2019**

- 2 jours : entretien avec le jury – Grand oral (culture générale)
- 1 jour : oral de matière technique
- 1 jour : oral de langue vivante
- Oraux blancs dans les conditions du concours avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Actualisation des connaissances dans chaque matière

## RENSEIGNEMENTS

CÉLINE COSSON-LIMOUBY  
**Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi**  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 66



Conférences d'actualité,  
retours d'expériences, etc.



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Cosson-Limouzy :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



CHOIX DES MATIÈRES POUR  
LES ÉPREUVES ORALES :

Concours pour le(s)quel(s) vous êtes  
admissible

AAH

Autres : .....

Profil du candidat

Externe  Interne  3<sup>ème</sup> concours

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves des concours	Choix des matières orales d'admission
<input type="checkbox"/>	AAH	Arrêté du 29 novembre 2012  3 épreuves orales obligatoires  Épreuves facultatives (précisez) :	3 épreuves orales : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique (1 case à cocher)* <input type="checkbox"/> DPU* <input type="checkbox"/> DHosp <input type="checkbox"/> ECO* <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> LSS et AS  <input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante obligatoire (1 case à cocher) <input type="checkbox"/> Allemand* <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol
<input type="checkbox"/>	Autre(s) à préciser :		

\* sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

Légende :

DHosp = Droit hospitalier

DPU = Droit public

ECO = Sciences économiques

FiPu = Finances publiques

LSS et AS = Législation de sécurité sociale et d'aide sociale

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Fonction.....

Adresse personnelle.....

CP ..... Ville.....

Téléphone ..... Télécopie.....

Téléphone portable (obligatoire).....

E-mail personnel (obligatoire).....

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement.....

Fonction .....Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP ..... Ville.....

Téléphone ..... Télécopie.....

E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Téléphone ..... Télécopie.....

E-mail.....

Fonction.....



TARIFS NETS DE TAXE 2019 \*

Préparation aux oraux du concours AAH  
7 jours à Paris (3 jours + 4 jours) - Réf. 2000  
Session réservée aux candidats admissibles

900 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (réglement en autofinancement) Merci de nous contacter
- Tarifs modulaires pour une participation uniquement à l'une ou l'autre des sessions

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Autofinancement  Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Paiement joint (obligatoirement)  À facturer à l'établissement

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

\*Toute formation commencée est due dans son intégralité

# PRÉPARATION AUX ORAUX 2019 DU CONCOURS IASS



## PRÉPARATION ORAUX



RÉF. 1456

Nos partenaires



SESSION INTENSIVE POUR VOTRE PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ORALES 2019  
DU CONCOURS IASS

## ! MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- 1. Méthodologie de l'épreuve orale**
- 2. Simulations de jury et entraînements** pour les deux épreuves orales obligatoires, avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- 3. Aide à la mobilisation des connaissances** sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- 4. Coaching collectif et tutorat individualisé** : gestion du stress, gestion de la prise de parole, gestion du temps...
- 5. Aide à la présentation** du parcours professionnel et à l'exposé des motivations
- 6. Préparation à la posture** : adopter un positionnement d'inspecteur et s'en approprier les fondements

SESSION 2019  
Une préparation intensive  
aux épreuves orales sur 3 jours à Paris

**La préparation aux oraux 2019 du concours IASS avec le CNEH, c'est :**

- Une préparation intensive et sur-mesure aux épreuves orales
- Du coaching collectif associé à du tutorat individualisé
- L'offre de référence la plus complète du secteur

### PROGRAMME

**3 jours - 2, 3 et 4 octobre 2019**

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Retours d'expériences d'anciens jurés de concours et/ou d'élèves-inspecteurs de l'EHESP
- Mobilisation des connaissances sur les thèmes d'actualité
- Gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps...
- Oraux blancs dans les conditions du concours avec débriefing collectif et recentrage méthodologique

**Préparation aux 2 épreuves orales du concours :**

- Entretien avec le jury
- Oral d'anglais

## RENSEIGNEMENTS

CÉLINE COSSON-LIMOUCY  
**Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi**  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN  
**Assistante formation**  
catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 66



Conférences d'actualité,  
retours d'expériences, etc.



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Cosson-Limouzy :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



CHOIX DES MATIÈRES POUR  
LES ÉPREUVES ORALES :

Concours pour le(s)quel(s) vous êtes  
admissible

IASS

Autres : .....

Profil du candidat

Externe  Interne  3<sup>ème</sup> concours

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves des concours	Matières orales d'admission
<input type="checkbox"/>	IASS	Arrêté du 20 avril 2016  2 épreuves orales obligatoires	2 épreuves orales : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> Oral d'anglais
<input type="checkbox"/>	Autre(s) à préciser :		

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Fonction.....

Adresse personnelle.....

CP ..... Ville.....

Téléphone ..... Télécopie.....

Téléphone portable (obligatoire).....

E-mail personnel (obligatoire).....

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement.....

Fonction .....Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP ..... Ville.....

Téléphone ..... Télécopie.....

E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Téléphone ..... Télécopie.....

E-mail.....

Fonction.....



TARIFS NETS DE TAXE 2019 \*

Préparation aux oraux du concours IASS

3 jours à Paris - Réf. 1448

Session réservée aux candidats admissibles

550 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (réglement en autofinancement)  
Merci de nous contacter

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Autofinancement  Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Paiement joint (obligatoire)  À facturer à l'établissement

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

\*Toute formation commencée est dûe dans son intégralité



# PRÉPARATION AUX ORAUX 2019 DES CYCLES PRÉPARATOIRES DE L'EHESP : AAH, DESSMS ET DH, DS

## PRÉPARATION ORAUX



RÉF. 1035

Nos partenaires



SESSION INTENSIVE POUR VOTRE PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ORALES 2019  
DES CYCLES PRÉPARATOIRES DE L'EHESP (PRÉ-CONCOURS) : AAH, DESSMS ET DH, DS

## ! MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- 1. Méthodologie de l'épreuve orale**
- 2. Simulations de jury et entraînements** dans les conditions de l'épreuve, avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- 3. Aide à la mobilisation des connaissances** sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- 4. Coaching collectif et tutorat individualisé** : gestion du stress, gestion de la prise de parole, gestion du temps...
- 5. Aide à la présentation du parcours professionnel** et à l'exposé des motivations
- 6. Préparation à la posture** : adopter un positionnement d'attaché et/ou de directeur et s'en approprier les fondements

SESSION 2019  
Une préparation intensive  
aux épreuves orales sur 2 jours à Paris

**La préparation aux oraux 2019 des cycles préparatoires de l'EHESP avec le CNEH, c'est :**

- Une préparation intensive et sur-mesure à l'épreuve orale
- Du coaching collectif associé à du tutorat individualisé
- L'offre de référence la plus complète du secteur

### PROGRAMME

**2 jours - 2 et 3 mai 2019**

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Oraux blancs dans les conditions du concours avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Mobilisation des connaissances sur les thèmes d'actualité
- Coaching individualisé, gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps...
- Aide à la présentation du parcours professionnel et à l'exposé des motivations

## RENSEIGNEMENTS

**CÉLINE COSSON-LIMOUZY**  
Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. 06 71 64 65 90

**VÉRONIQUE DELÉTANG**  
Assistante formation  
veronique.deletang@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 78



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Cosson-Limouzy :

par courrier : CNEH (Véronique Delétang) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à veronique.deletang@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



CHOIX DES MATIÈRES POUR  
LES ÉPREUVES ORALES :

Cycles préparatoires pour le(s)quel(s)  
vous êtes admissible

AAH

Candidat relevant du :

Cycle long de l'EHESP

Cycle court de l'EHESP

DESSMS et DH

DS

Autres : .....

Profil du candidat

Interne  3<sup>ème</sup> concours

Cocher	Pré-concours visé(s)	Épreuves des concours	Matière orale d'admission
<input type="checkbox"/>	AAH	Arrêté du 14 décembre 2010 1 épreuve orale obligatoire	1 épreuve orale : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury
<input type="checkbox"/>	DESSMS et DH	Arrêté du 30 décembre 2014 1 épreuve orale obligatoire	1 épreuve orale : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury
<input type="checkbox"/>	DS	Arrêté du 29 septembre 2010 1 épreuve orale obligatoire	1 épreuve orale : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury
<input type="checkbox"/>	Autre(s) à préciser :		

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Fonction. ....

Adresse personnelle.....

CP ..... Ville.....

Téléphone ..... Télécopie.....

Téléphone portable (obligatoire).....

E-mail personnel (obligatoire).....

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement.....

Fonction ..... Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP ..... Ville.....

Téléphone ..... Télécopie.....

E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Téléphone ..... Télécopie.....

E-mail.....

Fonction.....



TARIFS NETS DE TAXE 2019 \*

Préparation aux oraux des cycles préparatoires de l'EHESP

2 jours à Paris - Réf.1035

Session réservée aux candidats admissibles

500 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (réglement en autofinancement)  
Merci de nous contacter

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Autofinancement  Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Paiement joint (obligatoirement)  À facturer à l'établissement

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

\*Toute formation commencée est dûe dans son intégralité





# PRÉPARATIONS CONCOURS EN PRÉSENTIEL

*Choisissez l'école de référence !*



# CHOISISSEZ LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS DE L'ÉCOLE DE RÉFÉRENCE AU CNEH !

*Plus de 200 candidats préparent leurs concours dans les locaux du CNEH chaque année*

## LES CONCOURS PRÉPARÉS

- Attaché d'administration hospitalière (AAH)
- Cycles préparatoires de l'EHESP (pré-concours) : AAH, DESSMS & DH, DS
- Adjoint des cadres hospitaliers (ACH)
- Assistant médico-administratif (AMA)

## LES AVANTAGES DE PRÉPARER VOS CONCOURS AU CNEH :



Choisissez l'école de référence, experte de la préparation aux concours du secteur public hospitalier



Privilégiez une équipe pédagogique experte composée de professionnels de la fonction publique hospitalière, de spécialistes et de consultants du CNEH connaissant parfaitement les méthodologies requises et les spécificités des concours administratifs hospitaliers



Bénéficiez d'un suivi personnalisé associé à un coaching collectif, produisez des devoirs réguliers entre les sessions présentielles et entraînez-vous en conditions réelles lors de concours blancs



Assimilez toutes les connaissances, méthodes et tactiques pour réussir



Participez à des tables rondes, points d'actualité et conférences



Travaillez ensemble, forgez-vous un réseau « métier » et rencontrez des conseillers de confiance

Toutes les informations sont disponibles sur [WWW.CNEH.FR](http://WWW.CNEH.FR) rubrique « Concours et Adaptation à l'emploi ».

N'hésitez pas à nous contacter pour exprimer votre besoin : nous vous aiderons à déterminer les formations ainsi que les options les mieux adaptées à votre projet !



# PRÉPARATION AU CONCOURS ATTACHÉ D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE (AAH)

PRÉSENTIEL

RÉF. 208

Nos partenaires



CONCOURS VISÉ : ATTACHÉ D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE (AAH)

## OBJECTIFS

### Pour les épreuves écrites d'admissibilité

- Maîtriser la méthodologie de la **dissertation** de culture générale
- Maîtriser la méthodologie de la **rédaction d'une note à partir d'un dossier**
- Acquérir les connaissances indispensables pour chacune des **matières techniques**

### Pour les épreuves orales d'admission (Réf. 2000 - non compris)

- Mobiliser ses connaissances et savoir se présenter pour **l'entretien avec le jury**
- Acquérir les connaissances nécessaires pour la matière technique choisie à l'oral
- Se préparer à l'épreuve orale obligatoire de langue vivante

## PROGRAMME

### Préparation à l'épreuve de dissertation de culture générale

4 jours

- acquérir la méthodologie de l'épreuve : compréhension du sujet, élaboration d'un plan, rédaction, gestion du temps
- faire preuve de curiosité intellectuelle, s'approprier les connaissances nécessaires

### Préparation à l'épreuve de note sur dossier

4 jours

- acquérir la méthodologie de l'épreuve : compréhension et analyse du sujet, construction de la problématique
- gérer son temps et organiser son travail

### Préparation aux 2 épreuves de matière technique (écrit et oral)

19,5 jours

- acquérir la méthodologie et les connaissances théoriques et pratiques
  - ▶ droit public
  - ▶ législation de sécurité sociale et d'aide sociale
  - ▶ droit hospitalier
  - ▶ finances publiques

### Concours blancs

4,5 jours

### Accompagnement à l'élaboration du CV ou du dossier RAEP

1 jour

### Préparation à l'épreuve orale de langue vivante

- mise à disposition de revues et d'exercices d'entraînement

## LES "PLUS" DE LA FORMATION EN PRÉSENTIEL AU CNEH

- 33 jours de formation en présentiel au CNEH
- Un module de langue vivante (allemand, anglais, espagnol) en formation à distance : entraînements, exercices corrigés et revues de presse
- Un module e-learning mis à disposition des participants : «Connaissance de l'institution hospitalière»
- Des intervenants expérimentés, spécialistes des concours administratifs hospitaliers
- Un accompagnement personnalisé apportant tous les outils pour réussir

## SESSION

Au centre de formation du CNEH - Paris Malakoff

Durée **33 jours** en discontinu

Session **2019-2020**

les jeudis et vendredis du 14 nov. 2019 au 14 mai 2020

Tarifs nets de taxe 2019

Tarif adhérent	4 960 €
Tarif non-adhérent	5 460 €



Quelques clés pour comprendre l'hôpital



Table ronde



2 ouvrages offerts :

«La dissertation de culture générale pas à pas» et «La note sur dossier aux concours de la fonction publique hospitalière» (cf. p.6)

## RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE

**Responsable pédagogique**

clothilde.poppe@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN

**Assistante formation**

catherine.joulain@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 66

PRÉPARATION AUX ORAUX DU CONCOURS AAH - 7 jours en sept. et oct. 2020 (Réf. 2000)  
Tarif : 900 euros (session réservée aux candidats admissibles)





# PRÉPARATION AUX CYCLES PRÉPARATOIRES DE L'EHESP : AAH, DESSMS ET DH, DS

## PRÉSENTIEL



RÉF. 206

Nos partenaires



ACCÈS AUX CYCLES PRÉPARATOIRES DE L'EHESP :

- ATTACHÉ D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE (AAH)
- DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL (DESSMS) ET DIRECTEUR D'HÔPITAL (DH)
- DIRECTEUR DE SOINS (DS)



## OBJECTIFS

### Pour les épreuves écrites d'admissibilité

- Acquérir les méthodologies requises pour chacune des épreuves écrites d'admissibilité
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chacune des matières portant sur l'actualité, conformément aux arrêtés des pré-concours

Retrouvez le programme détaillé du concours sur [www.cng-sante.fr](http://www.cng-sante.fr)

### Pour l'épreuve orale d'admission

- Acquérir la méthodologie de l'épreuve orale et adopter la bonne posture pour impressionner favorablement le jury
- Mobiliser des connaissances adaptées aux enjeux actuels du monde contemporain et plus spécifiquement du service public hospitalier
- Construire une vision métier et appréhender le positionnement de l'attaché et/ou du directeur



## PROGRAMME

### Préparation à l'épreuve de la note de synthèse

3,5 jours

- apports méthodologiques et exercices

### Préparation à l'épreuve de dissertation de culture générale

7,5 jours

- apports méthodologiques et exercices
- apports de connaissances en culture générale
- recentrages méthodologiques et restitution / correction des devoirs

### Droit hospitalier

2 jours

### Concours blancs

3 jours

### Préparation à l'épreuve orale d'entretien avec le jury

5 jours

- méthodologie de l'épreuve orale
- oraux blancs dans les conditions du concours avec débriefing collectif et recentrage méthodologique



## LES "PLUS" DE LA FORMATION EN PRÉSENTIEL AU CNEH

- 21 jours de formation en présentiel au CNEH
- Un module e-learning mis à disposition des participants : «Connaissance de l'institution hospitalière»
- Des intervenants expérimentés, spécialistes des concours administratifs hospitaliers
- Un accompagnement personnalisé apportant tous les outils pour réussir

PRÉPARATION AUX ORAUX DES CYCLES PRÉPARATOIRES DE L'EHESP : AAH, DESSMS ET DH, DS - Réf. 1035

## SESSION

### Au centre de formation du CNEH - Paris Malakoff

Durée **21 jours** en discontinu dont 2 jours de préparation à l'oral

Dates les lundis et mardis  
du 14 oct. 2019 au 10 fév. 2020  
+ 2 jours en avril ou mai 2020 de préparation à l'oral  
Session réservée aux candidats admissibles

### Tarifs nets de taxe 2019

Tarif adhérent	3 050 €
Tarif non-adhérent	3 400 €



Quelques clés pour comprendre l'hôpital



Table ronde

## RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE

**Responsable pédagogique**

clothilde.poppe@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN

**Assistante formation**

catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 66





# PRÉPARATION AU CONCOURS ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS

PRÉSENTIEL

RÉF. 210

Nos partenaires



CONCOURS VISÉ : ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS

## ✓ OBJECTIFS

- Se préparer aux concours interne et externe d'adjoint des cadres hospitaliers 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> grade

### Pour les épreuves écrites d'admissibilité

- Maîtriser la méthodologie du cas pratique pour les candidats internes
- Acquérir les connaissances indispensables en droit hospitalier et en droit public

### Pour les épreuves orales d'admission

- Accompagner les candidats internes à la constitution du dossier RAEP et les candidats externes à l'élaboration du CV
- Savoir se présenter et mobiliser ses connaissances pour l'entretien avec le jury

## 📄 PROGRAMME

### Tronc commun

Les candidats de la branche gestion administrative générale et de la branche gestion économique, finances et logistique sont regroupés pour les matières communes.

### Préparation à l'épreuve des questions à réponses courtes

- Droit public - Institutions, action administrative et organisation administrative **4 jours**
- Droit hospitalier - Organisation du système de santé et organisation et fonctionnement des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux **3,5 jours**

### Préparation à l'épreuve du cas pratique

- Branche gestion administrative dans les établissements de la fonction publique hospitalière **3,5 jours**  
**ou** Branche gestion économique, finances et logistique

### Préparation à l'oral

- Accompagnement à la constitution du dossier de reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP) ou du curriculum vitae (1 jour) **4 jours**
- Gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps
- Oraux blancs dans les conditions du concours avec débriefing collectif et recentrage méthodologique

### Concours blancs

**2 jours**

## + LES "PLUS" DE LA FORMATION EN PRÉSENTIEL AU CNEH

- 17 jours de formation en présentiel au CNEH
- Un module e-learning mis à disposition des participants : «Connaissance de l'institution hospitalière»
- Des intervenants expérimentés, spécialistes des concours administratifs hospitaliers
- Un accompagnement personnalisé apportant tous les outils pour réussir



Quelques clés pour comprendre l'hôpital

## SESSIONS

**Au centre de formation  
du CNEH - Paris Malakoff**  
Durée **17 jours** en discontinu

**Session 2019**  
les lundis et/ou mardis  
du 9 sept. 2019 au 20 janv. 2020

**1<sup>ère</sup> session 2020**  
les lundis et/ou mardis  
du 27 janv. au 15 juin 2020

**2<sup>ème</sup> session 2020**  
les lundis et/ou mardis  
du 7 sept. 2020 au 18 janv. 2021

### Tarifs nets de taxe 2019

Tarif adhérent **2 500 €**  
Tarif non-adhérent **2 800 €**

### Formation sur site et sur mesure

**- Pour le concours ACH**  
Durée préconisée : 10 à 12 jours

**- Pour l'examen professionnel  
réservé** (arrêté du 18 juin 2013)  
Durée préconisée : 7 à 9 jours

### Tarifs nets de taxe 2019

(hors frais de mission)

Tarif adhérents **950 €/jour**  
Tarif non-adhérents **990 €/jour**

## RENSEIGNEMENTS

**CLOTHILDE POPPE**  
**Responsable pédagogique**  
clothilde.poppe@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 45

**CATHERINE JOULAIN**  
**Assistante formation**  
catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 66







# PRÉPARATION AU CONCOURS ASSISTANT MÉDICO-ADMINISTRATIF (AMA) *Branche secrétariat médical*

## PRÉSENTIEL



RÉF. 212

Nos partenaires



CONCOURS VISÉ : ASSISTANT MÉDICO-ADMINISTRATIF (AMA)  
BRANCHE SECRÉTARIAT MÉDICAL



### OBJECTIFS

- Se préparer aux concours interne et externe d'assistant médico-administratif de la fonction publique hospitalière, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> grade

#### Pour les épreuves d'admissibilité

- Maîtriser la méthodologie du cas pratique pour les candidats internes
- Acquérir les connaissances indispensables en droit hospitalier et droit des patients

#### Pour les épreuves d'admission

- Accompagner les candidats internes pour la constitution du dossier RAEP et les candidats externes pour l'élaboration du CV
- Savoir se présenter devant le jury et adopter la bonne posture
- Gérer la prise de parole en public, le stress et le temps



### PROGRAMME

#### Préparation à l'épreuve des questions à réponses courtes

- Organisation du système de santé et organisation hospitalière
- Réglementation relative aux droits des malades

2 jours

2 jours

#### Préparation à l'épreuve de cas pratique

- Traitement et coordination des opérations et des informations médico-administratives

5 jours

#### Préparation à l'oral et RAEP / aide à la préparation du concours

4 jours

- Accompagnement à la constitution du dossier de reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP) ou du curriculum vitae
- Les stagiaires sont mis en situation d'oral blanc devant le formateur et le groupe
- Une correction personnalisée est effectuée sur la forme et le fond de l'exposé
- Les autres stagiaires sont invités à commenter l'exposé et à proposer des idées

#### Concours blancs

2 jours



### LES "PLUS" DE LA FORMATION EN PRÉSENTIEL AU CNEH

- 15 jours de formation en présentiel au CNEH
- Un module e-learning mis à disposition des participants : «Connaissance de l'institution hospitalière»
- Des intervenants expérimentés, spécialistes des concours administratifs hospitaliers
- Un accompagnement personnalisé apportant tous les outils pour réussir



Quelques clés pour comprendre l'hôpital



1 ouvrage offert :  
« **Concours Assistant Médico Administratif tout-en-un** » (cf. p.6)

### SESSION

**Au centre de formation du CNEH - Paris Malakoff**

Durée **15 jours** en discontinu

#### Session 2020

les jeudis et/ou vendredis du 12 mars au 12 juin 2020

#### Tarifs nets de taxe 2019

Tarif adhérent 2 210 €  
Tarif non-adhérent 2 450 €

#### Formation sur site et sur mesure

- Pour le concours AMA  
Durée préconisée : 9 à 10 jours

- Pour l'examen professionnel réservé (arrêté du 18 juin 2013)  
Durée préconisée : 7 à 9 jours

#### Tarifs nets de taxe 2019 (hors frais de mission)

Tarif adhérents 950 €/jour  
Tarif non-adhérents 990 €/jour

### RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE

**Responsable pédagogique**

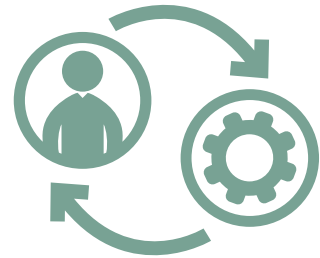
clothilde.poppe@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN

**Assistante formation**

catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 66





# FORMATIONS D'ADAPTATION À L'EMPLOI

*Choisissez l'école de référence !*



# UNE OFFRE CIBLÉE RÉPONDANT AUX OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Dédiée aux personnels récemment recrutés, promus, affectés ou titularisés à un nouveau poste et/ou dans un nouveau grade de la fonction publique hospitalière, l'offre d'adaptation à l'emploi du CNEH permet à chacun d'acquérir les savoirs, outils et méthodes nécessaires pour exercer ses nouvelles fonctions.

## LES FORMATIONS D'ADAPTATION À L'EMPLOI PROPOSÉES

- Techniciens hospitaliers et techniciens supérieurs hospitaliers (TH & TSH)
- Adjoints des cadres hospitaliers (ACH)
- Assistant médico-administratif (AMA)
- Agents de service mortuaire

### **NOUVEAU !** Cycle de perfectionnement pour les **CADRES SUPÉRIEURS DE SANTÉ**

Le CNEH propose aux cadres supérieurs de santé en exercice qui souhaitent faire **évoluer leurs compétences**, à ceux qui font **fonction de CSS** ou à ceux qui viennent de prendre leur poste de CSS un cycle de perfectionnement de **12 jours en présentiel et 12 mois en ligne**.

## LES AVANTAGES DE SE FORMER AU CNEH :



Choisissez l'école de référence, experte des métiers de l'hôpital



Privilégiez une équipe pédagogique experte composée de professionnels de la fonction publique hospitalière, de spécialistes et de consultants du CNEH



Bénéficiez de modalités pédagogiques variées axées sur la culture sanitaire et médico-sociale : présentations animées, mises en situation adaptées à votre contexte professionnel, cas pratiques, modules e-learning etc.



Travaillez à partir de vos supports professionnels pour vous former concrètement aux exigences de votre métier



Forgez-vous un réseau « métier » et rencontrez des conseillers de confiance

Toutes les informations sont disponibles sur [WWW.CNEH.FR](http://WWW.CNEH.FR) rubrique « Concours et Adaptation à l'emploi ».

N'hésitez pas à nous contacter pour exprimer votre besoin : nous vous aiderons à déterminer les formations ainsi que les options les mieux adaptées à votre projet !

NOUVEAU !



# CYCLE DE PERFECTIONNEMENT POUR LES CADRES SUPÉRIEURS DE SANTÉ

E-LEARNING

+ présentiel

RÉF. 1448

Nos partenaires



CE CYCLE DE PERFECTIONNEMENT EST DESTINÉ AUX CADRES SUPÉRIEURS DE SANTÉ :

- AU MOMENT DE LEUR PRISE DE POSTE
- EN EXERCICE ET SOUHAITANT FAIRE ÉVOLUER LEURS COMPÉTENCES
- ET ÉGALEMENT AUX CADRES FAISANT FONCTION DE CADRE SUPÉRIEUR DE SANTÉ



## OBJECTIFS

- Développer une nouvelle identité professionnelle au regard des enjeux d'évolution du système de santé
- Adapter ses méthodes de gestion aux organisations complexes et acquérir de nouveaux outils de pilotage des pôles
- Conforter son positionnement et affirmer son leadership



**Un module optionnel de 2 jours supplémentaires pour la préparation au concours de cadre supérieur de santé :**

**Public visé :**

Cadres de santé :

- Inscrits au cycle de perfectionnement,
  - En fonction de cadre supérieur de santé
  - Candidats potentiels à un concours de cadre supérieur de santé
  - **En distanciel** : accompagnement individuel à l'élaboration du dossier professionnel
  - **En présentiel** : préparation à l'entretien professionnel
- 2 jours (1 jour puis 1 jour) **11 décembre 2019 et 4 février 2020**

## RENSEIGNEMENTS

**CÉLINE COSSON-LIMOUZY**  
Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. 06 71 64 65 90

**VÉRONIQUE DELÉTANG**  
Assistante formation  
veronique.deletang@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 78

## SESSION 2019 - 2020

### DURÉE

**12 jours de présentiel et 12 mois en ligne soit :**

- 10 jours de regroupement à Paris pour le suivi des modules de formation
- 2 jours (1 jour puis 1 jour) de regroupement à Paris pour un module d'analyse des pratiques professionnelles
- Démarrage de la formation : 10 octobre 2019

### DATES PRÉVISIONNELLES

**La formation se déroule d'octobre 2019 à octobre 2020 :**

#### Regroupements présentiels au CNEH à Paris

**Regroupement présentiel n°1 :**  
10 et 11 octobre 2019

**Regroupement présentiel n°2 :**  
13 et 14 novembre 2019

**Regroupement présentiel n°3 :**  
12 et 13 décembre 2019

**Regroupement présentiel n°4 :**  
5 et 6 février 2020

**Regroupement présentiel n°5 :**  
12 et 13 mars 2020

**Regroupement présentiel n°6 et 7 :**  
2 journées d'analyse des pratiques professionnelles  
12 juin et 9 octobre 2020



## MODULES DE FORMATION

### Module 1 : Territorialisation du système de santé et parcours de soins

- Renforcer et compléter ses connaissances sur l'évolution des secteurs de la santé (sanitaire et médico-social)
- Comprendre l'impact des politiques de territorialisation sur les parcours de soins, de santé, de vie

### Module 2 : Cadre Supérieur de santé : un métier aux multiples facettes

- Identifier l'évolution de la fonction de Cadre Supérieur de Santé
- Etudier les différents modes d'exercice et de responsabilités en établissement et en institut

### Module 3 : Gestion de projets et accompagnement au changement

- Maîtriser la méthodologie de conduite de projets complexes
- Savoir impulser et accompagner le changement

### Module 4 : Formalisation et rédaction de documents opérationnels et stratégiques

- Améliorer la technique de rédaction des documents opérationnels : relevé de conclusions, rapport circonstancié, note institutionnelle
- Acquérir la méthodologie de rédaction de documents stratégiques : projet de pôle, d'institut

### Module 5 : Pilotage d'un établissement, d'un pôle, d'un institut de formation

- Comprendre les principes de financement des établissements de santé et les principes de contrôle de gestion et contrôle de gestion sociale

- S'approprier les outils de pilotage du pôle : contrat de pôle, tableaux de bords, indicateurs de résultats.

- Acquérir des connaissances de base sur le fonctionnement et le pilotage des instituts de formation

- Maîtriser les évolutions en cours dans les formations paramédicales, en comprendre les enjeux et les conséquences

### Module 6 : Démarche qualité et gestion des risques

- Maîtriser les fondamentaux de la démarche qualité et de la gestion des risques : compte qualité, gestion des événements indésirables, CREX
- Comprendre les enjeux de la certification et des programmes d'amélioration de la qualité des soins

### Module 7 : Gestion prévisionnelle des métiers et des compétences

- Maîtriser les fondamentaux de la gestion des ressources humaines et de l'amélioration des conditions de travail
- Favoriser l'attractivité et la fidélisation de ses collaborateurs par une politique de développement des compétences et d'accompagnement des projets professionnels

### Module 8 : Positionnement et leadership

- Adapter et valoriser son management et identifier de nouveaux modes de collaboration
- Consolider et développer son positionnement et son leadership



## DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Cosson-Limouzy : par courrier : CNEH (Véronique Delétang) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff ou par mail en version scannée à [veronique.deletang@cneh.fr](mailto:veronique.deletang@cneh.fr) ; programme en ligne : [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr), rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

### COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.

Prénom ..... Nom .....

Fonction.....

Adresse personnelle.....

CP ..... Ville .....

Téléphone ..... Télécopie .....

Téléphone portable (obligatoire).....

E-mail personnel (obligatoire).....

### COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement.....

Fonction .....Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP ..... Ville .....

Téléphone ..... Télécopie .....

E-mail professionnel.....

### RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.

Prénom ..... Nom.....

Téléphone ..... Télécopie .....

E-mail .....

Fonction .....

### PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Autofinancement  Établissement

### MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

Paiement joint (obligatoirement)

À facturer à l'établissement



## TARIFS NETS DE TAXE 2019-2020\*

Cycle de perfectionnement pour les CSS 5 000 €

Module optionnel pour les cadres de santé 450 €

## CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (réglement en autofinancement)  
Merci de nous contacter

\*Toute formation commencée est due dans son intégralité

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

# ADAPTATION À L'EMPLOI DES TECHNICIENS HOSPITALIERS ET TECHNICIENS SUPÉRIEURS HOSPITALIERS

FORMATION  
OBLIGATOIRE

UNE FORMATION OBLIGATOIRE SELON L'ARRÊTÉ DU 21 AOÛT 2013  
POUR TOUS LES AGENTS NOMMÉS DANS LE CORPS DES TECHNICIENS  
HOSPITALIERS ET DES TECHNICIENS SUPÉRIEURS HOSPITALIERS

Nos partenaires



RÉF. 221

## PROGRAMME

### MODULE 1 : Le cadre d'exercice des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers 5 jours

- les missions de service public et l'organisation régionale de l'offre de soins, l'organisation du secteur social et médico-social
- l'établissement FPH : statut juridique, les règles de gouvernance de l'hôpital, les organes de décision et instances représentatives des personnels
- les structures de coopérations inter-établissements (GCS, CHT, GIP...) et GHT
- les règles de financement des établissements de la FPH
- les achats hospitaliers et les marchés publics
- le statut des personnels de la fonction publique hospitalière (recrutement du fonctionnaire, droits et obligations)

### MODULE 2 : La gestion des ressources humaines 12 jours

- le positionnement des différents acteurs dans l'institution : rôle de l'encadrement de proximité
- les éléments de connaissances complémentaires en ressources humaines : santé et sécurité au travail, la formation tout au long de la vie et le parcours professionnel
- la gestion du temps et de l'organisation du travail
- communiquer dans l'équipe : temps et espaces d'échanges
- prendre la parole en public et conduire une réunion
- conduire les entretiens professionnels, de formation et d'évaluation des membres de l'équipe
- valoriser la qualité du travail
- gérer les tensions, les conflits
- la transmission des savoirs
- l'accompagnement des agents aux changements structurels (coopération inter-établissements et professionnels (évolution des missions et des fonctions)
- la conduite des projets en équipe

### MODULE 3 : Les connaissances techniques générales 10 jours

- la sécurité incendie à l'hôpital
- la sécurité informatique
- écologie hospitalière et développement durable
- sécurité des personnes et risques professionnels
- le génie civil à l'hôpital : opérations de travaux,
- génie électrique, génie technique et systèmes automatisés, génie thermique, réseaux hydrauliques
- la matériovigilance
- les contraintes spécifiques des services logistiques
- les contrôles techniques obligatoires
- les procédures d'évaluation de la qualité

## SESSIONS

Durée **27 jours** (journée de 7h)

### Session 2019

du 16 au 20 sept. 2019  
du 7 au 11 oct. 2019  
du 18 au 22 nov. 2019  
du 2 au 6 déc. 2019  
du 6 au 10 janv. 2020  
et du 27 au 28 janv. 2020

### 1<sup>ère</sup> session 2020

du 27 janv. au 31 janv. 2020  
du 2 au 6 mars 2020  
du 30 mars au 3 avril 2020  
du 27 au 30 avril 2020  
du 25 au 27 mai 2020  
et du 15 au 19 juin 2020

### 2<sup>ème</sup> session 2020

(nous consulter pour les dates)

### Tarifs nets de taxe 2019

Tarif adhérent	4 700 €
Tarif non-adhérent	5 170 €

### Formation sur site et sur mesure

Tarifs nets de taxe 2019  
(hors frais de mission)

Tarif adhérents	950 €/jour
Tarif non-adhérents	990 €/jour

## RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE  
**Responsable pédagogique**  
clothilde.poppe@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 45

VÉRONIQUE DELÉTANG  
**Assistante formation**  
veronique.deletang@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 78







# ADAPTATION À L'EMPLOI DES ADJOINTS DES CADRES HOSPITALIERS

FORMATION  
OBLIGATOIRE

UNE FORMATION OBLIGATOIRE SELON L'ARRÊTÉ DU 24 OCTOBRE 2014  
POUR TOUS LES AGENTS NOMMÉS DANS LE CORPS DES ADJOINTS  
DES CADRES HOSPITALIERS.

## OBJECTIFS

- ▶ **Approfondir ses connaissances** sur le fonctionnement de l'hôpital et des établissements sociaux et médico-sociaux
- ▶ **Acquérir des compétences** en matière de ressources humaines et de management d'équipe
- ▶ **Acquérir les connaissances** nécessaires à l'exercice des fonctions et un positionnement du métier d'ACH à l'hôpital

## PROGRAMME

### Module 1 - Connaissance du cadre d'exercice des adjoints des cadres hospitaliers 5 jours

- Les missions de service public et l'organisation régionale de l'offre de soins ; l'organisation du secteur social et médico-social
- L'établissement FPH : statut juridique ; règles de gouvernance de l'hôpital ; organes de décision, instances représentatives des personnels ; organisation médicale (pôles, unités fonctionnelles, contractualisation interne)
- Les structures de coopération inter établissements (GCS, CHT, GIP ...) et GHT
- Les règles de financement des établissements de la FPH
- Les achats hospitaliers et les marchés publics
- Le statut des personnels de la fonction publique hospitalière (recrutement du fonctionnaire, droits et obligations)

### Module 2 - Techniques de management et de communication 12 jours

- Le positionnement des différents acteurs dans l'institution : rôle de l'encadrement de proximité
- Éléments de connaissances complémentaires en ressources humaines : santé et sécurité au travail, formation tout au long de la vie et parcours professionnel
- La gestion du temps et de l'organisation du travail
- Savoir communiquer dans l'équipe : temps et espaces d'échanges
- Savoir prendre la parole en public et conduire une réunion
- Savoir conduire les entretiens professionnels, de formation et d'évaluation des membres de l'équipe
- Savoir valoriser la qualité du travail
- Savoir gérer les tensions, les conflits
- Transmettre les savoirs
- Accompagner les agents aux changements (structurels : coopération inter établissements, professionnels : évolution des missions et des fonctions)
- Conduire des projets en équipe

### Module 3 - Connaissances spécifiques nécessaires à l'exercice des fonctions 10 jours dont 5 jours de stage sur le terrain

#### 3.1 - Enseignements complémentaires destinés à l'ensemble des stagiaires

- Pilotage stratégique de l'établissement : projet d'établissement, certification et qualité
- Pilotage médico-économique et indicateurs de gestion
- Volet projet social et professionnel du projet d'établissement ; relations sociales et dialogue social ; politique de recrutement et de gestion prévisionnelle des métiers
- Pilotage économique et logistique : normes de qualité ; développement durable à l'hôpital, visite de services dans un établissement
- Préparation du stage en immersion : identification des procédures de gestion administratives et financières ; application des systèmes d'information dans les domaines de la gestion et impact sur les organisations de travail

#### 3.2 - Stage «sur le terrain» (non pris en charge par le CNEH)

- Durant ce stage, l'agent devra notamment prendre connaissance des missions et de l'activité des services - administratifs, hospitaliers, logistiques et techniques avec lesquels il sera amené à travailler dans son poste d'affectation, en rencontrant les professionnels qui en ont la charge.

Nos partenaires



RÉF. 220

## SESSIONS

Durée **22 jours** en présentiel  
(journée de 7h)  
+ 5 jours de stage sur le terrain

**Session 2019**  
du 9 au 13 sept. 2019  
du 14 au 18 oct. 2019  
du 18 au 22 nov. 2019  
du 9 au 13 déc. 2019  
du 16 au 17 déc. 2019

**1<sup>ère</sup> session 2020**  
du 20 au 24 janv. 2020  
du 24 au 28 fév. 2020  
du 16 au 20 mars 2020  
du 20 au 24 avril 2020  
du 11 au 12 mai 2020

**2<sup>ème</sup> session 2020**  
(nous consulter pour les dates)

**Tarifs nets de taxe 2019**  
Tarif adhérent 3 800 €  
Tarif non-adhérent 4 220 €

### Formation sur site et sur mesure

**Tarifs nets de taxe 2019**  
(hors frais de mission)  
Tarif adhérents 950 €/jour  
Tarif non-adhérents 990 €/jour

## RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE  
**Responsable pédagogique**  
clothilde.poppe@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 45

VÉRONIQUE DELÉTANG  
**Assistante formation**  
veronique.deletang@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 78



# ADAPTATION À L'EMPLOI DES ASSISTANTS MÉDICO ADMINISTRATIFS

## *Branche secrétariat médical*

FORMATION  
OBLIGATOIRE

UNE FORMATION OBLIGATOIRE SELON L'ARRÊTÉ DU 24 OCTOBRE 2014  
POUR TOUS LES AGENTS NOMMÉS DANS LE CORPS DES ASSISTANTS  
MÉDICO-ADMINISTRATIFS.

## OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances nécessaires sur l'organisation des établissements hospitaliers, l'organisation médicale, le parcours du patient.
- Disposer des informations sur le statut du fonctionnaire hospitalier, ses droits et obligations
- Développer les connaissances spécifiques nécessaires au fonctionnement d'un secrétariat médical en établissement hospitalier

## PROGRAMME

### MODULE 1 : Le cadre d'exercice en établissement de santé ou établissement social ou médico-social relevant de la fonction publique hospitalière 6 jours

- Les missions de service public et l'organisation régionale de l'offre de soins ; l'organisation des secteurs sanitaire, social et médico-social, le SROS
- L'établissement FPH : statut juridique, règles de gouvernance de l'hôpital
- Le statut des personnels de la fonction publique hospitalière et développement des ressources humaines :
  - recrutement du fonctionnaire, droits et obligations, positionnement hiérarchique
  - formation tout au long de la vie, parcours professionnel
  - prévention des risques professionnels
- Les différentes activités médicales à l'hôpital
- Les activités des structures de santé extrahospitalières
- Les activités des structures médico-sociales
- Les nouvelles modalités de prise en charge au travers des parcours de soins
- L'organisation médicale dans les établissements publics de santé
- Le mode de financement de l'hôpital et la valorisation de l'activité médicale
- Certification et qualité à l'hôpital

### MODULE 2 : Les spécificités du secrétariat médical à l'hôpital 7 jours + 2 jours en option

- La place de l'utilisateur dans le système de santé : les dispositions législatives et réglementaires relatives au droit des patients
- Le secret médical et le secret professionnel, la confidentialité en lien avec les nouvelles technologies de la communication, le respect du droit à l'image
- Le traitement et la transmission des informations ; l'évolution des techniques d'information médicale : dossier médical informatisé, télémédecine, transmission informatisée de résultats d'examen
- L'approche relationnelle dans un secrétariat médical : pratique de l'accueil des patients, l'écoute active, la prise en charge des situations agressives et conflictuelles
- La réglementation relative au dossier du patient (classement, archivage, traçabilité, règles de communication du dossier médical) ; l'identitovigilance à l'hôpital
- Traitement des statistiques médicales, valorisation de l'activité médicale : PMSI, recueil d'information médicalisée, PMSI MCO, PMSI SSR, et PMSI Psychiatrie ; qualité du codage
- La terminologie médicale et son utilisation : la formation du terme médical (méthode pour comprendre les termes médicaux : décomposition, définition, orthographe et différents affixes) ; termes médicaux génériques et différentes spécialités médicales, examens couramment pratiqués, décryptage des comptes rendus médicaux - **2 jours optionnels**

### MODULE 3 - 3.2 : Stage «sur le terrain» dans un secrétariat médical différent de celui d'affectation (Non pris en charge par le CNEH) 5 jours

- Durant ce stage, l'agent devra notamment :
  - observer et s'adapter aux relations professionnelles nécessaires à l'organisation du circuit des patients (équipes soignantes et médicales de l'établissement)
  - prendre connaissance des missions et de l'activité sur les services ou entités suivantes : services des admissions et des traitements externes, service central des dossiers médicaux, cellule d'identitovigilance, service social des patients, service du droit des malades, médiateur, gérant de tutelle

Nos partenaires



RÉF. 1221

## SESSIONS

Durée **13 ou 15 jours** en présentiel  
(journée de 7h)  
+ **5 jours** de stage sur le terrain

### Session 2019

du 16 au 20 sept. 2019  
du 14 au 18 oct. 2019  
du 25 au 29 nov. 2019

### 1<sup>ère</sup> session 2020

du 23 au 27 mars 2020  
du 11 au 15 mai 2020  
du 1<sup>er</sup> au 5 juin 2020

### Tarifs nets de taxe 2019

#### 15 jours de formation

Tarif adhérent 2 230 €  
Tarif non-adhérent 2 475 €

#### 13 jours de formation

Tarif adhérent 2 130 €  
Tarif non-adhérent 2 375 €

### Formation sur site et sur mesure

#### Tarifs nets de taxe 2019 (hors frais de mission)

Tarif adhérents 950 €/jour  
Tarif non-adhérents 990 €/jour

## RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE

**Responsable pédagogique**  
clothilde.poppe@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 45

VÉRONIQUE DELÉTANG

**Assistante formation**  
veronique.deletang@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 78



# ADAPTATION À L'EMPLOI DES AGENTS DE SERVICE MORTUAIRE

FORMATION  
OBLIGATOIRE

UNE FORMATION OBLIGATOIRE SELON L'ARRÊTÉ DU 16 JUILLET 2009  
POUR TOUS LES AIDES-SOIGNANTS ET AGENTS DE SERVICE MORTUAIRES  
AFFECTÉS DANS UN SERVICE DE PERSONNES DÉCÉDÉES.

Nos partenaires



RÉF. 915

## SESSIONS

Durée **8 jours**

**Session 2019**  
du 16 au 17 sept. 2019  
du 14 au 15 oct. 2019  
du 18 au 19 nov. 2019  
du 9 au 10 déc. 2019

**Session 2020**  
du 14 au 15 sept. 2020  
du 12 au 13 oct. 2020  
du 16 au 17 nov. 2020  
du 7 au 8 déc. 2020

### Tarifs nets de taxe

Tarif adhérent	1 600 €
Tarif non-adhérent	1 720 €

### Formation sur site et sur mesure

**Tarifs nets de taxe 2019**  
(hors frais de mission)

Tarif adhérents	950 €/jour
Tarif non-adhérents	990 €/jour

## RENSEIGNEMENTS

**CLOTHILDE POPPE**  
**Responsable pédagogique**  
clothilde.poppe@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 45

**VÉRONIQUE DELÉTANG**  
**Assistante formation**  
veronique.deletang@cneh.fr  
Tél. 01 41 17 15 78

## OBJECTIFS

- ▶ Définir les missions et les valeurs de l'agent mortuaire
- ▶ Mettre en œuvre des prestations spécifiques auprès des corps des personnes décédées
- ▶ Soutenir les familles et les proches du défunt
- ▶ Maîtriser les formalités liées au décès
- ▶ Assurer l'hygiène des locaux et du matériel
- ▶ Acquérir les connaissances techniques générales et le positionnement métier

## PROGRAMME

### MODULE 1 : Les missions et les valeurs

- ▶ Le statut et les obligations pour l'agent de service mortuaire
- ▶ L'organisation de l'accueil des corps en chambre mortuaire
- ▶ La réalisation des autopsies
- ▶ L'accueil des proches du défunt

### MODULE 2 : Les relations avec les familles

- ▶ L'écoute active
- ▶ Les notions de deuil, de souffrance et de douleur
- ▶ Les attitudes positives de compassion, d'empathie, d'écoute et les utiliser dans la relation avec les proches du défunt
- ▶ L'identification des situations de crise ou de difficultés potentielles
- ▶ Connaître ses propres difficultés dans la relation avec des personnes en situation douloureuse et alerter en cas de doute ou d'inquiétude

### MODULE 3 : Les formalités liées au décès

- ▶ L'orientation des familles dans l'accomplissement des démarches administratives auprès des services de l'état civil de l'hôpital
- ▶ La procédure du dépôt des biens
- ▶ Les relations avec les prestataires funéraires
- ▶ La prévention et la gestion des dysfonctionnements en chambre mortuaire

### MODULE 4 : Le maintien de l'hygiène et de la propreté

- ▶ Définitions et concepts principaux
- ▶ Les bactéries et la contamination de l'environnement
- ▶ Les procédures du bionettoyage
- ▶ Les soins du corps et les précautions de conservation
- ▶ Les locaux et les conditions de travail
- ▶ La maintenance du matériel en contact avec les corps





# FAQ

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

*Choisissez l'école de référence !*





## Y a-t-il des conditions d'accès pour intégrer les Prépas Concours du CNEH ?

Il n'y a pas de critères discriminants pour s'inscrire aux Prépas Concours du CNEH, si ce n'est de remplir les conditions réglementaires pour pouvoir s'inscrire aux concours administratifs hospitaliers. La richesse de chaque promotion réside précisément dans la très grande diversité des profils des apprenants. Pour certains dispositifs (Prépas DESSMS&DH - Prépas AAH), l'équipe pédagogique s'assure lors d'entretiens individuels de positionnement avec chaque candidat (par téléphone ou en présentiel) des réelles motivations de ces derniers à intégrer le dispositif et à réussir les concours, dans le cadre d'un projet professionnel cohérent. Ces entretiens visent aussi à répondre aux questionnements spécifiques de chaque stagiaire, notamment sur leurs choix de matières écrites et orales.

## Y a-t-il une date limite d'inscription aux Prépa Concours du CNEH et aux formations d'adaptation à l'emploi ?

Officiellement, il n'y a pas de date limite pour s'inscrire aux Prépas Concours et formations d'adaptation à l'emploi du CNEH. Les inscriptions sont ouvertes dès l'édition et la diffusion des plaquettes et se poursuivent jusqu'au démarrage de chaque dispositif, dans la limite des places disponibles. Il est conseillé néanmoins de s'inscrire le plus tôt possible pour être certain d'obtenir une place, les demandes augmentant chaque année.

## Quels sont les profils des stagiaires des Prépas Concours du CNEH ?

Les profils des apprenants sont très variés. Les promotions mêlent des stagiaires à profil interne, externe et 3ème concours, et ce, quels que soient les concours préparés. Les apprenants sont issus des trois fonctions publiques, hospitalière, territoriale et d'Etat, mais également du secteur privé. Les préparations concours DH, DESSMS, AAH comptent également de nombreux étudiants qui mènent un cursus universitaire en parallèle, ainsi que des professionnels qui souhaitent se reconverter à un moment clé de leur carrière.

## Qu'est-ce que les pré-concours ?

Les pré-concours sont les épreuves qui permettent d'accéder aux cycles préparatoires de l'EHESP, dédiés aux candidats à profils interne ou 3ème concours. Ces derniers peuvent présenter les concours sans avoir passé au préalable les pré-concours de l'EHESP. Néanmoins, les apprenants inscrits aux Prépas Concours du CNEH peuvent, s'ils le souhaitent, présenter les pré-concours en mars durant leur année de formation, tout en passant ensuite les concours en mai-juin. En effet, en cas de non-admission à la première tentative, ils pourront ainsi retenter une seconde fois les concours à l'issue de leur formation à Rennes en cycles préparatoires.

## Comment se déroulent les journées de formation à Paris pour les préparations aux concours en e-learning ?

Les regroupements présentiels sont des sessions de 2, 3 ou 4 journées intensives qui se déroulent à Paris au CNEH, et qui rassemblent l'ensemble de la promotion. Chaque session a un montage pédagogique spécifique. Les apprenants rencontrent leurs enseignants et la responsable pédagogique. Ils bénéficient de cours dans les différentes matières et d'un accompagnement personnalisé. Des concours blancs en conditions réelles sont également organisés, ainsi que des rencontres institutionnelles variées (conférences d'actualité, tables rondes, retours d'expérience...). Ces regroupements permettent de fédérer la promotion, de favoriser l'émulation collective et d'appréhender ainsi plus sereinement les épreuves à venir.



### **Pour les préparations concours en e-learning, quand a-t-on accès à la plateforme e-learning une fois que l'on est inscrit ?**

Les accès à la plateforme e-learning sont calibrés sur une période allant de 6 mois à 1 an selon les dispositifs pédagogiques. Les apprenants bénéficient en début de formation de leurs codes d'accès personnalisés qui seront valides tout au long de l'année de Prépa Concours. Les comptes des apprenants sont désactivés en fin de formation, afin que l'équipe technique du CNEH puisse configurer les comptes des stagiaires de la promotion suivante. Néanmoins, le CNEH met à disposition des stagiaires inscrits une bibliographie et des conseils de lecture à aborder en amont du démarrage du dispositif. Des entretiens individuels de positionnement permettent également de leur fournir de nombreux conseils opérationnels.

### **Pour les formations d'adaptation à l'emploi, le CNEH intervient-il dans l'organisation du stage pratique obligatoire ?**

Le CNEH n'intervient pas dans la recherche et l'organisation du stage : il incombe au participant de voir avec son établissement pour effectuer ce stage dans un autre service ou dans une autre structure. Les établissements signeront dès lors une convention de stage.

### **En cas d'absence au cours de la formation d'adaptation à l'emploi, cela remet-il en cause la validation de la totalité du cycle ?**

La validation de la totalité du cycle n'est pas remise en cause en cas d'absence, dans la mesure où l'absence reste exceptionnelle, liée à des obligations de service ou des arrêts maladie justifiés par l'établissement. Les absences figureront dans l'attestation finale de formation.

### **Liens utiles et informations complémentaires**

Vous trouverez toutes les informations utiles sur les concours (inscriptions, épreuves, calendrier...) sur le site internet du Centre national de gestion (CNG) : [www.cng.fr](http://www.cng.fr), rubrique **Concours et examens - Concours administratifs**. La FAQ « Concours administratifs nationaux », en ligne sur le site du CNG, vous permet d'obtenir de nombreuses réponses précises.

Vous trouverez également de nombreux renseignements sur le site de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) : [www.ehesp.fr](http://www.ehesp.fr), rubrique **Formation Fonction Publique**.

#### CONTACTS

Besoin d'être orienté, conseillé : demandez un entretien personnalisé.

Pour tout complément d'information en lien avec votre projet : contactez-nous !

#### **Prépas Concours en e-learning :**

CÉLINE COSSON-LIMOUZY - Tél : +33 (0)6 71 64 65 90 - E-mail : [celine.limouzy@cneh.fr](mailto:celine.limouzy@cneh.fr)

#### **Prépas Concours en présentiel, adaptations à l'emploi et formations dans votre établissement :**

CLOTHILDE POPPE - Tél : +33 (0)1 41 17 15 45 - E-mail : [clothilde.poppe@cneh.fr](mailto:clothilde.poppe@cneh.fr)



## CHOISIR SA FORMATION

Consulter le catalogue « Préparation aux concours et adaptation à l'emploi » ainsi que toute notre offre de formation en ligne sur [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr)

Service clients : [formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr) ou 01 41 17 15 15

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Soit en retournant le bulletin d'inscription joint à chaque plaquette

par e-mail à l'assistante référente

ou par courrier à l'assistante référente au CNEH, 3 rue Danton, 92240 Malakoff.

Soit en ligne : [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr) / Rubrique inscription

- \* Réception de votre inscription
- \* Envoi d'un accusé de réception
- \* Confirmation de la formation dès le nombre d'inscrits minimum atteint
- \* Envoi d'une e-convocation précisant date(s), horaires et lieu de session au plus tard 15 jours avant la date de la formation

## HORAIRES, ACCUEIL ET RESTAURATION

Le centre de formation ouvre à 8h30.

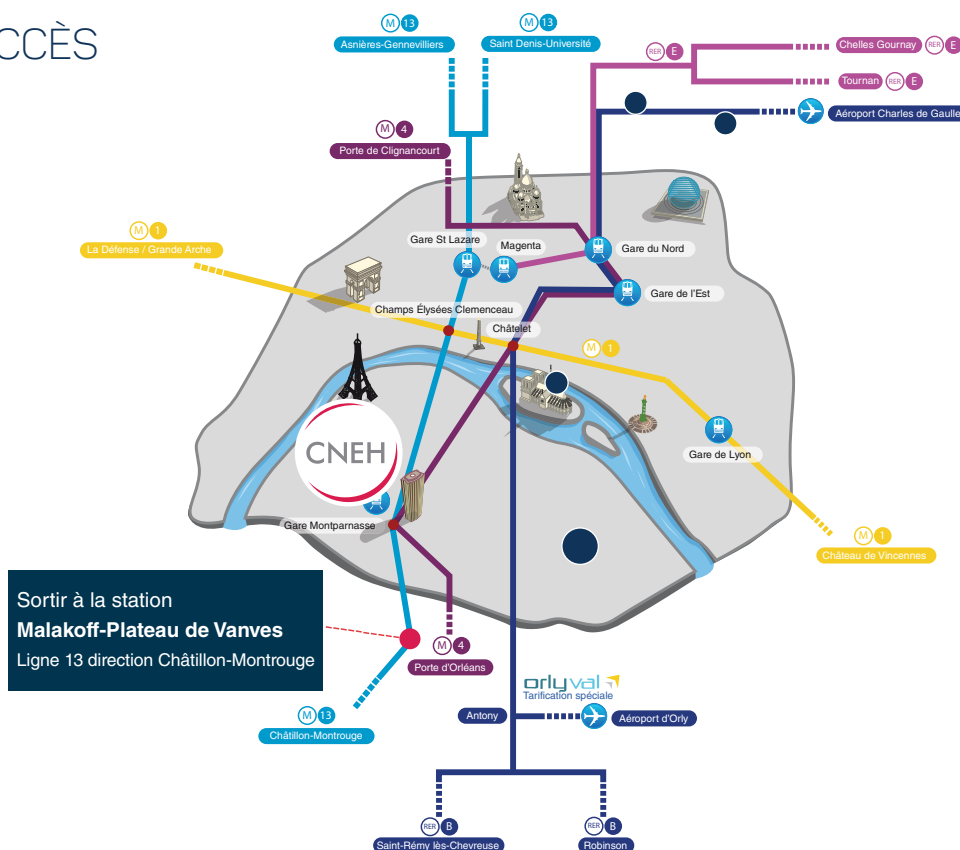
Des pauses sont prévues au cours de la journée (boissons chaudes et gâteaux en libre-service).

Le déjeuner **n'est pas inclus** mais une liste des restaurants à proximité est mise à disposition des participants.

## LIEU DE FORMATION

Les formations se déroulent à Paris dans l'une des douze salles du centre de formation du CNEH, desservi par le métro et situé à quelques minutes de la gare Montparnasse.

## PLAN D'ACCÈS





## └ FACILITÉS

Le CNEH vous propose un environnement strictement professionnel :

- une équipe qui facilite votre séjour
- des salles équipées
- un accès Internet Wifi
- des parkings à proximité

## └ HÉBERGEMENT (Tarifs non contractuels)

Le CNEH met à votre disposition plusieurs solutions d'hébergement à tarifs négociés chez ses partenaires :



**Réservation B&B** - situé à 5 mn à pied du CNEH

Adresse : 2 boulevard Charles de Gaulle - 92240 Malakoff

La chambre 1 personne, petit-déjeuner inclus, par nuit : 72 € - Parking : 12.00 € par nuitée.

Réservation par téléphone au 01 58 07 60 15 ou par e-mail : [bb\\_4301@hotelbb.com](mailto:bb_4301@hotelbb.com)

Code partenaire à communiquer lors de la réservation : PARCNE09

Merci de vous munir de votre convocation formation lors de votre arrivée.

**hotelF1** Réservation Hôtel Formule 1 - situé à 20 mn du CNEH (3 stations métro / tram)

Adresse : 23 Avenue de la Porte de Châtillon - 75014 Paris

La chambre 1 personne, petit-déjeuner inclus, par nuit : 43.50 €

Réservation par e-mail : [H5010@accor.com](mailto:H5010@accor.com) en mentionnant le code « CNEH » dans l'objet du mail ou par téléphone au 0 891 70 52 29

Possibilité de paiement sur place.

Annulation des chambres possible jusqu'à 18h le jour de l'arrivée.

Merci de vous munir de votre convocation formation lors de votre arrivée.



**Réservation BBA : centrale de réservation hôtelière**

Réservation par internet : <http://www.netbba.com/form.html> ou au 01 49 21 55 90 (compte client « CNEH »).

## └ ADHÉRER AU CNEH

Devenez adhérent au CNEH et profitez de tarifs minorés sur les prestations de conseil et formation.

Bénéficiez de nombreux services (SVP juridique, SVP DPC, SVP Finances, modules e-learning, appli mobile JuriSanté Garde de direction, rendez-vous du Club 10-13, rencontres d'actualités, voyages d'étude, publications CNEH etc.)

Plus d'informations et bulletin d'adhésion sur [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr), au 01 41 17 15 14 ou par mail : [contact@cneh.fr](mailto:contact@cneh.fr)

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## INSCRIPTION

Toute inscription, précédée ou non d'une réservation téléphonique, doit faire l'objet d'une confirmation écrite par courrier, fax, e-mail ou formulaire d'inscription en ligne. Dès que votre inscription nous parvient, nous vous adressons un accusé de réception, accompagné d'une convention de formation en double exemplaire.

L'inscription est réputée définitive à réception par le CNEH d'un exemplaire de la convention signé de l'établissement. Toute inscription vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

## DÉROULEMENT D'UNE FORMATION

### • Avant le stage

#### Convocation

Deux semaines au plus tard avant le début du stage, une convocation vous est adressée précisant l'intitulé du stage, son programme, ainsi que le lieu de la formation (un plan d'accès est joint à la convocation). Le lieu de la formation peut être le CNEH à Malakoff ou un site hôtelier à Paris, ou en province quand le stage est prévu en région.

### • Pendant le stage

#### Horaires

En règle générale, les stages se déroulent de 9h à 17h00. Pour certaines sessions, les horaires de début et de fin de stage peuvent être différents en fonction de l'organisation pédagogique retenue. Ils sont précisés dans les convocations adressées aux participants.

#### Déroulement

À l'ouverture du stage, l'intervenant vous rappelle l'objectif de la formation, son découpage pédagogique et recense vos attentes lors d'un tour de table de présentation. L'équipe formation est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

### • À la fin du stage

#### Évaluation du stage

Nous portons une attention particulière au contrôle de la qualité de nos prestations. À l'issue du stage, chaque participant est invité à renseigner une évaluation. L'analyse de celle-ci permet de vérifier la conformité de la formation réalisée avec les objectifs et le contenu du programme prévus. Ce questionnaire sert également à apprécier la qualité de l'animateur et des prestations annexes (accueil, supports de cours, restauration...).

#### Attestation de formation

Une attestation de présence est remise à chaque participant à l'issue de la formation. Un second exemplaire est envoyé à l'établissement avec la facture.

## ANNULATION / REMPLACEMENT / REPORT

L'annulation tardive occasionne de nombreuses difficultés. Dans certains cas, un nombre de stagiaires insuffisant ne permet pas une interaction efficace durant la formation. Vous avez bien évidemment la possibilité de reporter votre inscription sur une session ultérieure prévue au catalogue. Vous pouvez également vous faire remplacer par un collaborateur en nous communiquant ses coordonnées par écrit (fax ou mail - [formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)).

**En cas d'annulation tardive** nous appliquons les frais suivants :

- 50 % du montant en cas d'annulation dans les 10 jours ouvrés avant le début de la formation ;
- 100% du montant en cas d'annulation moins de 5 jours ouvrés avant le début de la formation ;
- Tout stage démarré est dû en totalité.

Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, le CNEH se réserve le droit d'annuler la session, au plus tard deux semaines avant la date prévue. Le CNEH se réserve également le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement ou de remplacer un animateur si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

## TARIFS / RÈGLEMENT

**Tous les prix sont indiqués nets de taxes.** Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité. Nos tarifs sont forfaitaires, ils comprennent la documentation pédagogique remise pendant la formation et les pauses-café. Le déjeuner n'est pas compris dans le prix de la formation.

En cas de paiement effectué par un OPCA, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la part non prise en charge sera directement facturée au client.

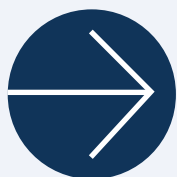
## REMISES PARTICULIÈRES

Une remise de 10 % sur le prix catalogue est accordée aux adhérents du CNEH à jour de leur cotisation. Le tarif adhérent est précisé pour chacun de nos stages. Pour vous informer sur les conditions d'adhésion au CNEH, contactez-nous par mail : [contact@cneh.fr](mailto:contact@cneh.fr) ou au **01 41 17 15 15**.

N'hésitez pas à contacter notre service clients par téléphone au **01 41 17 15 76** ou par mail [formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr).

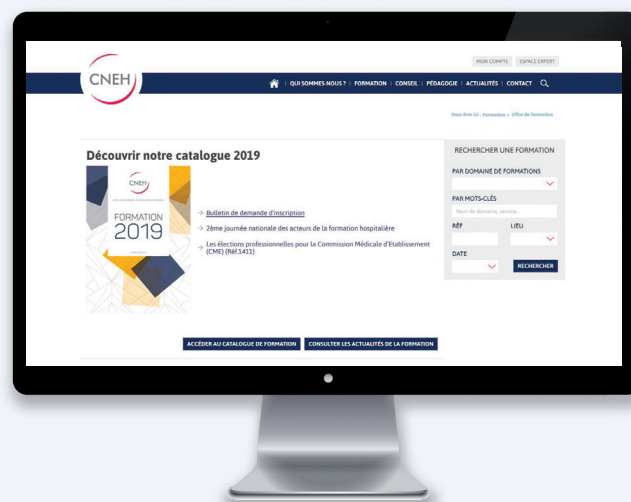






RETROUVEZ  
TOUTES NOS FORMATIONS  
SUR LE SITE DU CNEH

WWW.CNEH.FR





RETROUVEZ TOUTES NOS FORMATIONS  
SUR [WWW.CNEH.FR](http://WWW.CNEH.FR)



**CNEH - Centre National de l'Expertise Hospitalière**  
3 rue Danton 92240 Malakoff - Tél. 01 41 17 15 15 - Fax : 01 41 17 15 32

